

ses imagotag

Rapport semestriel  
**2022**



# SOMMAIRE

<b>Mot du président</b>	<b>1</b>
<b>1. Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2022</b>	<b>2</b>
1.1 Analyse des résultats du premier semestre 2022	4
1.2 Investissements	6
1.3 Flux de trésorerie consolidés du Groupe pour la période close le 30 juin 2022	7
1.4 Principaux indicateurs de performance	7
1.5 Événements postérieurs à la clôture	8
1.6 Perspectives	8
<b>2. Facteurs de risques et incertitudes</b>	<b>9</b>
2.1 Facteurs de risques et incertitudes	11
2.2 Assurances et contrôle interne	27
<b>3. Rapport financier semestriel 2022</b>	<b>30</b>
3.1 Bilan consolidé	32
3.2 Compte de résultat consolidé	33
3.3 Etat du résultat global consolidé	34
3.4 Tableau de variation des capitaux propres	34
3.5 Tableau de flux de trésorerie	35
<b>4. Notes annexes aux comptes semestriels consolidés résumés</b>	<b>36</b>
4.1 Règles et méthodes comptables	38
4.2 Faits majeurs de la période	48
4.3 Événements postérieurs à la clôture	48
4.4 Notes sur les comptes semestriels consolidés résumés	49
4.5 Autres informations	58
4.6 Périmètre de consolidation	60
<b>Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle</b>	<b>61</b>
<b>Attestation du responsable du rapport financier semestriel</b>	<b>63</b>

## Mot du président



**Thierry GADOU**  
Chairman & CEO,  
SES-imagotag

La performance du premier semestre a été très satisfaisante tant au plan commercial, avec une croissance forte du chiffre d'affaires et des prises de commande, qu'aux plans opérationnel et financier, avec une amélioration de tous les indicateurs par rapport à 2021.

Notre forte croissance confirme à nouveau que les commerçants à travers le monde placent la digitalisation de leurs points de vente au cœur de leurs priorités stratégiques, et que notre technologie de pointe répond à leurs attentes. Nous sommes fiers de compter parmi nos clients un nombre sans cesse croissant d'enseignes parmi les meilleures au monde. La croissance a été forte et équilibrée tant en Europe que dans le reste du monde, avec les Etats-Unis en tête des pays à la plus forte progression. La pénétration des solutions à valeur ajoutée a poursuivi sa forte dynamique au cours du semestre.

Nous nous attendions à un contexte difficile sur le plan des approvisionnements, avec un impact potentiel sur notre activité. Cette performance semestrielle démontre notre capacité à gérer ces risques.

La poursuite de la mise en œuvre de notre plan stratégique VUSION-23 a permis d'améliorer notre modèle économique, notre résilience et notre rentabilité malgré les tensions conjoncturelles sur les prix des composants conjuguées à la hausse du dollar. La solide performance de notre EBITDA en dépit de ce contexte difficile résulte en effet du déploiement croissant de nos solutions à valeur ajoutée couplé à la maîtrise de nos coûts de production et charges opérationnelles.

Cette performance a pu être réalisée grâce à l'engagement sans faille de nos équipes et à la confiance de nos clients, auxquels je tiens à exprimer ici ma gratitude.

Nous sommes confiants sur notre capacité à atteindre nos objectifs annuels de croissance (40%) et de rentabilité en hausse. Nous sommes en bonne voie pour respecter la trajectoire de notre plan stratégique VUSION 23.



# Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2022

# Sommaire

<b>1.1 Analyse des résultats du premier semestre 2022</b>	<b>4</b>
<b>1.2 Investissements</b>	<b>6</b>
<b>1.3 Flux de trésorerie consolidés du Groupe pour la période close le 30 juin 2022</b>	<b>7</b>
<b>1.4 Principaux indicateurs de performance</b>	<b>7</b>
<b>1.5 Evénements postérieurs à la clôture</b>	<b>8</b>
<b>1.6 Perspectives</b>	<b>8</b>

Les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2022 présentés ont été préparés conformément aux normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union européenne. Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes semestriels consolidés du Groupe au titre de la période close le 30 juin 2022 est annexé à ce présent rapport.

En M€	1er semestre 2022	1er semestre 2021	variations
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>285,9</b>	<b>202,8</b>	<b>41 %</b>
<b>Marge sur coûts variables</b>	<b>61,1</b>	<b>42,3</b>	<b>44 %</b>
% CA	21 %	21 %	+0,6pt
Charges d'exploitation	(35,7)	(27,2)	31 %
% CA	-12 %	-13 %	-1pts
<b>EBITDA</b>	<b>25,3</b>	<b>15,0</b>	<b>68 %</b>
% CA	9 %	7 %	+2pts
Amortissement des immobilisations	(13,0)	(11,3)	15 %
<b>EBIT courant</b>	<b>12,3</b>	<b>3,7</b>	<b>233 %</b>
% CA	4 %	2 %	+2pts
Eléments non-récurrents ou non-cash	(3,9)	(1,3)	203 %
<b>EBIT</b>	<b>8,4</b>	<b>2,4</b>	<b>249 %</b>
% CA	3 %	1 %	+2pts
Résultat financier	(1,1)	(0,9)	22 %
Impôts	(2,4)	(0,5)	381 %
<b>Résultat Net</b>	<b>4,9</b>	<b>1,0</b>	<b>380 %</b>
% CA	2 %	1 %	+1pt

## 1.1 Analyse des résultats du premier semestre 2022

### Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires en M€	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Variations
Europe et MEA	221,3	157,2	41 %
Asie et Amériques	64,6	45,6	42 %
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>285,9</b>	<b>202,8</b>	<b>41 %</b>

### Croissance du chiffre d'affaires du S1 2022 de +41 %

Au premier semestre 2022, le chiffre d'affaires a battu un nouveau record à 285,9 M€, soit une hausse de +41,0 % par rapport à la même période de l'exercice précédent ; ce résultat confirme la croissance très dynamique du chiffre d'affaires au premier trimestre 2022. Les ventes du deuxième trimestre de l'exercice ont augmenté de +39,6 % pour s'établir à 165,7 M€.

Sur 12 mois glissants, le chiffre d'affaires a augmenté de +35,0 %, à 505,9 M€, l'Europe et le reste du monde contribuant à parts égales à ce taux de croissance.

Les prises de commandes du S1 2022 ont augmenté de +24,5 %, à 385,0 M€, vs. 309,3 M€ au S1 2021, principalement grâce à une forte dynamique commerciale en Amérique du Nord ainsi qu'en Allemagne.

## Europe

En Europe, le chiffre d'affaires du premier semestre de l'exercice s'est élevé à 221,3 M€, soit un taux de croissance de +40,8 %, alimenté par une forte croissance en Allemagne et une dynamique importante en France et en Europe du Sud.

Sur 12 mois glissants, le CA en Europe s'inscrit en hausse de +34,9 %.

## Reste du monde

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2022 dans le reste du monde a progressé de +41,7 % par rapport au premier semestre 2021 pour s'établir à 64,6 M€, avec une croissance au deuxième trimestre de +48,5 % qui souligne une tendance en pleine accélération. Cette dynamique, principalement observée en Amérique du Nord, a été portée par de nouveaux contrats, tels que celui récemment signé avec Mattress Firm, entreprise leader dans son secteur avec 2 300 magasins répartis sur le territoire américain.

Sur 12 mois glissants, le chiffre d'affaires du premier semestre 2022 dans le reste du monde affiche une croissance de +35,1 %.

## Logiciels, Services et Solutions hors ESL (VAS)

Les ventes de logiciels, services et solutions à valeur ajoutée hors ESL (VAS) ont poursuivi leur croissance très dynamique au premier semestre de l'exercice. Le chiffre d'affaires VAS a crû de +65% à 45 M€ et a représenté 15,8 % du total de l'activité du premier semestre 2022 en hausse de 2,5 points par rapport au chiffre de 13,3 % comptabilisé au premier semestre 2021.

## EBITDA

La marge sur coûts variables (MCV) s'élève à 61,1 M€ au 1er semestre 2022 contre 42,3 M€ au 1er semestre 2021 soit une progression de 44% pour un ratio de 21,4% du chiffre d'affaires au 1er semestre 2022, contre 20,8% au 1er semestre 2021 (+0,6 points) et ce en dépit des pressions inflationnistes et des effets de changes défavorables.

Cette amélioration du taux de marge MCV s'explique principalement par les facteurs suivants :

- a. Un mix VAS vs ESL plus favorable (+2,5 points cf. ci-haut)
- b. Des hausses tarifaires pratiquées de façon à compenser une partie des hausses de coûts de composants électroniques
- c. Une évolution défavorable du taux de change EUR/USD qui a coûté plus de 3 points de MCV sur le premier semestre 2022 par rapport au premier semestre

La progression du taux de MCV dans ce contexte est donc particulièrement remarquable.

Les charges d'exploitation passent de 13% au 1er semestre 2021 à 12% du chiffre d'affaires au 1er semestre 2022. Ceci conforte l'objectif de 10% à l'horizon 2023 que s'est fixé le Groupe dans le cadre de son plan stratégique VUSION 23.

L'essentiel de cette croissance provient des frais de personnel qui ont augmenté de 31% entre le 1er semestre 2021 et le 1er semestre 2022

L'EBITDA du Groupe s'élève à 25,3 M€ au 1er semestre 2022 contre 15 M€ au 1er semestre 2021.

La marge d'EBITDA s'établit à 8,9% du chiffre d'affaires au 1er semestre 2022 contre 7,4% du chiffre d'affaires au 1er semestre 2021. Cette amélioration, à la fois en valeur et en pourcentage, provient tant de l'amélioration du taux de MCV que de la meilleure absorption des charges d'exploitation, en croissance maîtrisée, dans un contexte de forte croissance du chiffre d'affaires.

Les dotations aux amortissements ont augmenté de 15% entre les 1ers semestres 2021 et 2022, passant de -11,3 M€ à -13 M€. Elles reflètent le niveau important d'investissements en matière de R&D et d'innovation (V:Cloud, V:Ads, V:Captana, V:IoT, nouvelles gammes et technologies d'étiquettes), de projets industriels, de projets informatiques de digitalisation des processus (Salesforce, Microsoft), et d'amélioration de performance (projet SAP).

Le montant des éléments non-récurrents ou non-monétaires s'élève à -3,9 M€ au 1er semestre 2022. Il est constitué essentiellement d'éléments non-monétaires, dont l'amortissement de l'écart d'acquisition affecté à la technologie acquise lors du rachat de Imagotag pour -0,4 M€ du coût (sans effet de trésorerie) et des plans d'actions de performance attribués aux salariés du Groupe (IFRS 2) pour -3,5 M€.

## Résultat financier

Le résultat financier au 1<sup>er</sup> semestre 2022 représente une charge nette de -1,1 M€ contre une charge nette de -0,9 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2021, et est constitué principalement

- a. du coût financier de la dette pour -1,1 M€
- b. des effets nets des gains et pertes de change pour +0,1 M€
- c. de l'impact de la norme IFRS 16 pour -0,1 M€

Le résultat avant impôts du Groupe s'établit à +7,3 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2022 par rapport à +1,5 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2021. La charge d'impôts correspondante pour le 1<sup>er</sup> semestre 2022 s'élève à -2,4 M€ contre une charge de 0,5 M€ sur les 6 premiers mois de 2021.

## Impôts

Le résultat avant impôts du Groupe est positif sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022 et le Groupe prévoit qu'il soit également positif sur l'ensemble de l'exercice 2022. Il a donc été calculé un montant d'impôt à l'avancement au niveau du Groupe pour les 6 premiers mois. La charge correspondante pour le 1<sup>er</sup> semestre 2022 s'élève à -2,4 millions d'euros vs. une charge de -0,5 million d'euros sur les 6 premiers mois de 2021.

## Résultat net

Le résultat net au 1<sup>er</sup> semestre 2022 est positif et atteint 4,9 M€, dont -0,1 M€ revenant aux minoritaires, contre un profit de 1 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

## 1.2 Investissements

En M€	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021
Dépenses d'IT et R&D capitalisées	12,8	10,2
Investissements industriels	1,4	1,3
Hardware as a service	0,5	2,3
Autres	1,1	0,5
<b>Dépenses d'investissements</b>	<b>15,8</b>	<b>14,3</b>

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022, les dépenses d'investissements du groupe se sont élevées à 15,8 M€ contre 14,3 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2021, soit une augmentation de 10%.

Les dépenses de R&D capitalisées restent le premier poste d'investissement, essentiel pour consolider le leadership mondial et la compétitivité du Groupe, ainsi que pour développer les produits et services qui assureront une croissance rentable dans les années à venir.

Les investissements informatiques viennent quant à eux numériser les processus de l'entreprise pour faire de SES-imagotag une entreprise intégralement dans le cloud pour réaliser des gains majeurs de productivité et de qualité de service à nos clients.

Au total, les dépenses R&D et IT capitalisées se sont accrues de 25% entre le 1<sup>er</sup> semestre 2021 et le 1<sup>er</sup> semestre 2022. L'essentiel de cette croissance est tiré par les dépenses de R&D tandis que les dépenses IT capitalisées sont restées relativement stables entre les 2 périodes.

Le groupe n'a par ailleurs pas signé de nouveaux contrats au 1<sup>er</sup> semestre 2022 en mode « ESL as a service ». Seuls des contrats signés avant 2022 et dont le déploiement s'est poursuivi sur 2022, impactent faiblement les dépenses d'investissement de ce 1<sup>er</sup> semestre 2022.



## 1.3 Flux de trésorerie consolidés du Groupe pour la période close le 30 juin 2022

La dette financière nette (hors effet IFRS 16) s'établit ainsi à -5,4 M€ au 30 juin 2022 contre une valeur de trésorerie nette de 8,3 M€ au 31 décembre 2021 soit une consommation de trésorerie nette de 13,7 M€ sur les 6 premiers mois de l'année. Compte tenu de la forte croissance observée il s'agit d'une consommation de trésorerie nette modérée qui traduit la progression continue de l'EBITDA, une bonne maîtrise des dépenses d'investissements et du besoin en fonds de roulement qui, au 30 juin 2022, représente moins de 10% du chiffre d'affaires annualisé.

### Tableau de flux de trésorerie

En M€	S1 2022	S1 2021	Rappel FY 2021
EBITDA avant impact IFRS16	24,2	13,9	30,0
Investissements	(15,8)	(14,4)	(30,0)
Variation de BFR	(21,6)	(9,1)	(3,2)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>(13,2)</b>	<b>(9,6)</b>	<b>(3,2)</b>
Résultat Financier (avant impact IFRS 16)	(0,8)	(0,8)	0,2
Impôt	(0,3)	(0,1)	(1,1)
Autres	2,4	1,2	4,8
<b>Cash-flow</b>	<b>(12,0)</b>	<b>(9,3)</b>	<b>0,7</b>
Investissements financiers	(1,7)		(0,5)
Augmentation de capital / trésorerie acquise via des recapitalisations de filiales non détenues à 100%		4,1	4,3
<b>Variation de trésorerie / (Dette) Financière Nette</b>	<b>(13,7)</b>	<b>(5,2)</b>	<b>4,5</b>
<b>Trésorerie / (Dette Financière) Nette</b>	<b>(5,4)</b>	<b>(1,2)</b>	<b>8,3</b>
Trésorerie	75,7	80,5	89,8
Dette Financière (avant impact IFRS16)	(81,1)	(81,7)	(81,5)
Dette Financière (après impact IFRS16)	(88,4)	(89,0)	(88,7)

## 1.4 Principaux indicateurs de performance

Le Groupe utilise comme principal indicateur de performance l'EBITDA.

L'EBITDA n'est pas un agrégat comptable standardisé répondant à une définition unique généralement acceptée. Il ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat opérationnel, au résultat net, aux flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle ou encore à une mesure de liquidité. D'autres émetteurs pourraient calculer l'EBITDA de façon différente par rapport à la décomposition retenue ci-dessous par le groupe.

Il s'agit, pour le Groupe, d'un indicateur de performance qui présente le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements des immobilisations retraité des quelques éléments de la période qui nuisent à la comparabilité avec les exercices antérieurs. Il présente également une bonne approximation du flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant prise en compte des investissements et de la variation du besoin en fonds de roulement. À ce titre il est retraité des éléments non-récurrents significatifs ou qui ne donneront jamais lieu à décaissement.

Par ailleurs, la marge sur coûts variables (MCV) correspond au chiffre d'affaires diminué du coût des marchandises vendues ainsi que d'un certain nombre de prestations de services telles que le coût des installations et les coûts de transport.

Un état de passage est proposé ci-dessous entre le Résultat Opérationnel et l'EBITDA :

En M€	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>8,4</b>	<b>2,4</b>
- Amortissement des technologies acquises	(0,5)	(0,5)
- Rémunérations en actions (IFRS2)	(3,4)	(0,8)
<b>= Résultat opérationnel courant (EBIT Courant)</b>	<b>12,3</b>	<b>3,7</b>
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(13,0)	(11,3)
<b>= EBITDA</b>	<b>25,3</b>	<b>15,0</b>

## Dette / Trésorerie Financière Nette

Ces indicateurs définissent respectivement la position d'endettement financier net ou de trésorerie nette du Groupe calculée à partir des agrégats suivants dans le bilan consolidé : (-) Emprunts (-) Dettes locatives courantes et non-courantes (IFRS16) (+) Trésorerie et équivalents trésorerie.

Si le résultat est négatif alors le niveau des Emprunts excède celui de la Trésorerie et équivalents trésorerie et on parle d'une dette nette ou endettement financier net. À l'inverse, Si le résultat est positif, alors le niveau des Emprunts est inférieur à celui de la Trésorerie et équivalents trésorerie et on parle d'excédent de trésorerie nette.

## Besoin en Fonds de Roulement

Le besoin en fonds de roulement est calculé à partir des agrégats suivants dans le bilan consolidé : (+) créances clients (valeur brute, avant dépréciation) (+) stocks et en-cours (valeur brute, avant dépréciation) (-) dettes fournisseurs et comptes rattachés (+) autres débiteurs courants (-) autres passifs non courants (-) autres dettes et comptes de régularisation

## 1.5 Événements postérieurs à la clôture

### Evolution de la JV en Chine et nouveau partenariat stratégique et capitalistique avec BOE-YiYun

En date du 22 juillet 2022, le conseil d'administration de la société a approuvé le projet de transfert des 51% que le Groupe détient dans sa joint-venture en Chine en échange de 9,5% de la société technologique chinoise BOE-YiYun. Cette société, dont le premier actionnaire est BOE, est spécialisée dans les solutions digitales pour les secteurs de la culture, de l'éducation et du commerce. Récemment séparée (spin-off) de BOE à l'occasion de l'entrée de plusieurs investisseurs chinois de premier plan, BOE-YiYun est dirigée par George Yao, qui est par ailleurs administrateur représentant BOE au conseil d'administration de SES-imagotag et principal artisan du partenariat stratégique et financier entre les deux sociétés en 2017.

BOE-YiYun est une société en forte croissance qui a vocation à entrer en bourse dans les années à venir.

Par cette opération, la JV se trouvera intégrée au sein de BOE-YiYun afin d'accélérer son développement sur le marché du retail. De son côté SES-imagotag devient un actionnaire significatif de BOE-YiYun, une société en rapide expansion qui devient son partenaire stratégique en Chine et dispose de toutes les clés pour réussir pleinement sur ce marché.

Cette opération est soumise à certaines obligations réglementaires en Chine devrait être réalisée d'ici la fin du 3<sup>e</sup> trimestre 2022, avec les principaux effets suivants sur les comptes consolidés :

- Effet relatif sur le taux de marge et l'Ebitda consolidés du Groupe devrait être enregistré.
- Diminution d'environ 20 M€ de la trésorerie consolidée (transférée avec la JV).

Les guidances précédemment communiquées sur 2022 et 2023 restent inchangées par cette opération.

## 1.6 Perspectives

Dans un contexte géopolitique complexe et sur fond de tensions continues sur les chaînes d'approvisionnement à travers le monde, le Groupe reste confiant dans sa capacité à délivrer une croissance mondiale de plus de 40% avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 600 M€ et de poursuivre sa dynamique d'amélioration continue de la rentabilité - en dépit des tensions inflationnistes - par le déploiement progressif de son modèle économique et de son offre à forte valeur ajoutée.



# Facteurs de risques et incertitudes

# Sommaire

<b>2.1 Facteurs de risques et incertitudes</b>	<b>11</b>
<b>2.2 Assurances et contrôle interne</b>	<b>27</b>

## 2.1 Facteurs de risques et incertitudes

Les investisseurs, avant de procéder à l'acquisition d'actions de la Société, sont invités à examiner l'ensemble des informations contenues dans le présent rapport, y compris les facteurs de risques décrits ci-dessous. Ces risques sont ceux dont la Société estime que la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son cours de Bourse et qui sont importants pour la prise de décision d'investissement. L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques présentée ci-dessous n'est pas exhaustive et que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la date du présent rapport, comme susceptible d'avoir un effet préjudiciable substantiel sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives, peuvent ou pourraient exister ou survenir.

Le Comité d'audit apprécie les risques pouvant avoir des conséquences sur les activités menées par le groupe, ainsi que l'adéquation des procédures mises en œuvre. Les conclusions du comité d'audit sont présentées au Conseil d'administration, qui approuve les principaux facteurs de risques présentés dans ce rapport.

Dans le cadre des dispositions de l'article 16 du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil, sont présentés dans le présent chapitre les principaux risques pouvant, à la date du présent rapport, affecter l'activité, la situation financière, la réputation, les résultats ou les perspectives du Groupe, tels que notamment identifiés dans le cadre de l'élaboration de la cartographie des risques du Groupe, qui évalue leur criticité, c'est-à-dire leur gravité et leur probabilité d'occurrence, après prise en compte des plans d'action mis en place (décrits dans le paragraphe « Gestion du risque » au sein de chaque facteur de risque). Au sein de chacune des catégories de risques mentionnées ci-contre, les facteurs de risque que la Société considère, à la date du présent rapport, comme les plus importants (signalés par un astérisque \*) au regard notamment de leur criticité, sont mentionnés en premier lieu.

## RISQUES IDENTIFIES

### Stratégiques

Conjoncture économique et son évolution\*

Événements géopolitiques\*

Changement Climatique

Développement du groupe

Environnement concurrentiel

Évolution technologique

Acquisitions

Partenaires actionnaire

### Opérationnels et techniques

Dépendance fournisseurs, partenaires industriels, approvisionnement et coût des composants\*

Sécurité et cyber-sécurité et confidentialité des données\*

Produits et services défectueux\*

Ressources humaines\*

Dépendance clients

Perte de valeur des stocks / Obsolescence

Équipes de direction

Corruption/éthique

Risques sanitaires

### Juridiques et conformité

Propriété intellectuelle

Réglementations

Fiscalité

Contentieux et enquêtes en cours

### Financiers

Taux de change\*

Liquidité

Taux intérêt

Contrepartie

Au sein de chacune des catégories de risques mentionnées ci-dessus, les facteurs de risque que la Société considère, à la date du présent rapport, comme les plus importants (signalés par un astérisque \*) au regard notamment de leur criticité, sont mentionnés en premier lieu.

## 2.1.1 Risques stratégiques

### 2.1.1.1 Risques liés à la conjoncture économique et à son évolution\*

L'évolution de la demande pour les produits du Groupe est, de façon générale, liée à celle de la conjoncture macro-économique, notamment à l'évolution du produit intérieur brut dans les pays où le Groupe commercialise ses produits et service ; les périodes de récession ou de déflation, peuvent notamment peser sur la demande.

Par ailleurs, la mise en place ou l'augmentation des barrières douanières et autres restrictions commerciales par certains pays, telles que les mesures annoncées au printemps 2018 par le gouvernement des États-Unis, pourrait provoquer un ralentissement du commerce mondial. Le cas échéant, cela pourrait peser sur la croissance de l'économie mondiale et, partant, sur les activités du Groupe. Par ailleurs, dans la mesure où la quasi-intégralité des produits du Groupe sont assemblés par des Electronic Manufacturing Services ("EMS") localisés en Chine, l'augmentation des barrières douanières pourrait entraîner une contraction des exportations des produits du Groupe vers les États-Unis.

En outre, au cours des périodes de récession économique, certains clients du Groupe peuvent connaître des difficultés financières pouvant entraîner des retards de paiement, voire des impayés.

La pandémie de Covid-19 a affecté significativement l'économie mondiale en 2020 et 2021, et l'invasion russe de l'Ukraine début 2022, a accentué le ralentissement de l'économie mondiale. La croissance mondiale devrait chuter de 5,7 % en 2021 à 2,9 % en 2022, soit nettement moins que les 4,1 % prévus en janvier dernier d'après la Banque Mondiale (communiqué du 7 juin 2022). Ce rythme de croissance devrait perdurer jusqu'en 2023-2024, dans un contexte marqué par la guerre en Ukraine, qui perturbe fortement l'activité, l'investissement et le commerce à court terme, par le tassement des effets de rattrapage de la demande et par la levée progressive des mesures de soutien budgétaire et d'accompagnement monétaire. En raison des dommages conjugués de la pandémie et de la guerre, le niveau de revenu par habitant dans les pays en développement sera cette année inférieur de près de 5 % à la tendance pré-COVID.

Si la conjoncture économique actuelle devait se dégrader cela pourrait ainsi avoir un effet préjudiciable substantiel sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

**Gestion du risque économique global** : le groupe procède à une veille constante de la conjoncture économique mondiale (croissance économique, inflation, taux de change, taux d'emprunt, barrières douanières, etc.).

Le groupe bénéficie d'un portefeuille d'affaires diversifié afin de réduire son exposition au risque et à une dépendance régionale.

Cette stratégie a prouvé sa pertinence durant la crise sanitaire, certaines zones étant restées très dynamiques quand d'autres étaient très touchées par la crise, ayant permis au groupe de maintenir une croissance globale forte (le Groupe ainsi enregistré une croissance de son chiffre d'affaires de 46 % au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021).

**Gestion du risque de restriction commerciale** (barrières douanières ou taxes spécifiques, etc.) : le groupe dispose d'un réseau mondial de correspondants spécialisés (avocats, fiscalistes) permettant de comprendre les évolutions réglementaires susceptibles d'avoir une influence sur l'activité du groupe.

Dans le cas particulier des droits de douanes appliqués aux États-Unis sur les produits fabriqués en Chine, le Groupe a développé une stratégie de supply-chain diversifiée en Asie comme sur le continent américain.

### 2.1.1.2 Risques liés aux événements géopolitiques\*

Des événements géopolitiques majeurs comme l'invasion en Ukraine en février 2022, peuvent générer des effets sur la sécurité de nos activités, des perturbations économiques notables ainsi que des dysfonctionnements dans notre organisation. La criticité de ces perturbations dépendent de la localisation des événements géopolitiques mais les sujets d'attention identifiés sont : la sécurité de nos salariés, les difficultés d'approvisionnements, des difficultés d'ordonnancement logistique, tant sur les capacités disponibles que sur les routes disponibles, le risque cyber, les risques de recouvrement clients situés dans la zone affectée, et un ralentissement de la croissance commerciale sur cette même zone.

Pour ce qui concerne plus précisément la situation en Ukraine et sa région, le groupe n'a pas prévu de développement commercial significatif sur cette zone, l'activité de l'année passé comme les prévisions budgétaires restant inférieurs à 2 % de notre activité totale. Cependant, quelques partenaires de distribution de la région présentent des difficultés de règlement.

Le risque cyber est traité au paragraphe 3.1.2.1.

Le risque de dépendance clients est traité au paragraphe 2.1.2.5.

Les perturbations organisationnelles constituent l'effet principal induit par cette crise ukrainienne puisque les routes terrestres qui relient l'Asie à l'Europe traversent la Chine, le Kazakhstan, la Russie, l'Ukraine puis la Pologne.

**Gestion du risque lié aux événements géopolitiques :** le groupe a planifié avec l'aide de ses prestataires logistiques, et en coopération avec son courtier en assurance, les routes alternatives passant par les États baltes, tout en veillant à piloter le nombre de camions par convoi. Par ailleurs les routes maritimes traditionnelles restent une option opérationnelle.

### 2.1.1.3 Risques liés au changement climatique

Les risques et opportunités liés au changement climatique s'inscrivent dans un calendrier dont l'horizon est fixé par le Groupe à 2030 :

À court terme, l'ensemble des parties prenantes du Groupe SES-imagotag s'attendent à des mesures prises face au changement climatique. Ne pas répondre à ces attentes constitue un facteur de risque et pourrait affecter la réputation du Groupe. En revanche, adresser ces problématiques de façon adéquate peut générer des opportunités car :

- a. Il existe une demande forte des clients pour des technologies les aidant à innover de manière plus responsable et les solutions de digitalisation de SES-imagotag sont au cœur d'un développement durable du commerce ;
- b. La marque employeur pour les sociétés démontrant une démarche volontariste et ambitieuse en matière de lutte contre le changement climatique, est valorisée ;
- c. Les investisseurs, quant à eux, suivent publications et indicateurs leur permettant de classer le Groupe dans leur portefeuille d'entités actives dans ce domaine.

À moyen terme, dans le cadre de la transition vers une économie plus durable, un des défis significatifs est lié à de nouvelles réglementations potentielles, imposant un système de tarification du carbone mondial ou régional, lequel entraînerait des répercussions financières directes pour toutes les entreprises.

Enfin, à long terme, si la transition écologique mondiale ne se produit pas assez rapidement, la hausse des températures et la raréfaction de l'eau pourraient avoir un impact direct sur notre chaîne d'approvisionnement amont ainsi que nos centres de serveurs de données et leur approvisionnement en énergie ;

Si le Groupe n'était pas en mesure de gérer ces risques et de s'adapter aux évolutions de la réglementation environnementale, cela pourrait avoir un effet défavorable sur son activité.

#### **Gestion du risque lié au changement climatique :**

Pour répondre aux attentes de ses parties prenantes, le Groupe renforce d'année en année ses engagements en matière de réduction de son empreinte carbone et de développement de solutions pour un commerce plus durable et plus responsable.

Le Groupe a ainsi pris les engagements suivants :

- a. Promouvoir un Commerce Positif en transformant de plus en plus de magasins physiques en actifs numériques plus efficaces capables de réduire les stocks et le gaspillage, de favoriser la consommation de produits locaux et le développement d'un E-commerce local plus sobre en carbone car capitalisant sur les magasins existants pour une livraison de proximité évitant ainsi plus la construction d'une multitude de plateformes logistiques nouvelles, enfin d'influencer une consommation responsable par une meilleure information des consommateurs ;
- b. Réduire l'empreinte carbone de nos produits (scope 1,2,3), notamment par la réduction des composants électronique, des infrastructures IT nécessaires, la réduction de la consommation énergétique, ainsi que l'éco-conception permettant de prolonger leur durée de vie.
- c. Promouvoir auprès de nos clients la récupération d'étiquettes usagées, permettant de leur donner une « seconde vie » et favoriser ainsi une économie circulaire.

En matière de communication : le Groupe prend part à de nombreuses évaluations de son plan d'action RSE de manière à communiquer aux parties prenantes l'évaluation externe qui en est faite par des agences de notation spécialisées, tout en travaillant continuellement son amélioration grâce à ces référentiels et ces comparatifs permettant de jauger de l'efficacité de la stratégie du Groupe en matière de lutte contre le changement climatique.

Une communication spécifique, dédiée à la responsabilité sociale, sociétale et environnementale du groupe, est, par ailleurs, développée sur le site web du groupe.



**Pour répondre aux nouvelles réglementations relatives au changement climatique**, le Groupe suit attentivement l'évolution des réglementations afin d'anticiper non seulement leur mise en œuvre, mais également leurs effets induits potentiels, tels qu'une perturbation potentielle de la chaîne d'approvisionnement, pouvant se traduire par une augmentation des coûts ou une interruption des flux de fournitures.

Le Groupe a, dans ce cadre, instauré un audit systématique de la majorité de ses fournisseurs, par le biais du programme « ECOVADIS achats responsables » qui assure, entre autres, le respect de standards internationaux en matière environnementale (gestion de l'eau, des normes en matière de manipulation de produits chimiques, etc...)

Par ailleurs, le Groupe envisage d'être certifié ISO 14001 (certification du système de management environnemental) en 2022.

Un des risques majeurs identifiés consiste en de nouvelle taxation carbone à l'entrée en Europe, de nos matériels assemblés en Asie. Les mesures d'atténuation ont consisté pour le groupe à réaliser son premier bilan carbone en 2022 (scopes 1,2 et 3) de manière à construire son plan de réduction carbone sur la base de ce premier calcul.

Par ailleurs, dans le cadre de cette approche, le Groupe s'est penché, au sein du scope 3 de son bilan carbone, sur les bénéfices potentiels des solutions qu'il commercialise, qui aident ses clients à résoudre leurs propres problèmes de développement durable notamment en matière d'émissions carbone évitées.

**Pour répondre au risque de catastrophes et des phénomènes naturels plus fréquents et plus extrêmes**, nos salariés étant essentiellement localisés au cœur de zones géographiques non soumises à des catastrophes naturelles de nature extrême, leur sécurité est peu affectée, les mesures envisagées se concentrent donc essentiellement à la continuité d'exploitation, tant en matière de services grâce à notre plateforme Cloud qu'en matière de production de matériels (IoT devices).

- a. Des stratégies de continuité d'activité de nos plateformes Cloud ont été mises en œuvre avec le support de nos sous-traitants et partenaires, et permettent de fournir des services à partir de sites différents. Le groupe envisage d'être certifié ISO 27001 (sécurité des systèmes d'information) en 2022.
- b. Les fournisseurs de composants et d'étiquettes électroniques disposent également de leur propre chaîne d'approvisionnement et pourraient rencontrer des problèmes similaires. En 2021, le groupe a atténué ce risque grâce à son programme d'audit de sa chaîne d'approvisionnement réalisé en partenariat avec ECOVADIS, à sa politique active de multi-sourcing et à l'ouverture d'un troisième site d'assemblage d'étiquettes sur le continent américain.

### 2.1.1.4 Risques liés à la stratégie de développement du Groupe

La performance financière du Groupe et le succès de sa stratégie dépendent de plusieurs facteurs, et en particulier de son aptitude à :

- développer le chiffre d'affaires lié à l'activité traditionnelle de solutions d'étiquetage électronique tant sur ses marchés matures que sur les marchés internationaux en train d'adopter les solutions du Groupe ;
- développer le chiffre d'affaires lié à l'offre de services à valeur ajoutée ;
- développer le chiffre d'affaires lié au développement de nouveaux verticaux et nouveaux marchés « hors distribution alimentaire » ;
- contrôler les coûts d'exploitation et de développement du Groupe au cours des périodes de très forte croissance commerciale ;
- développer les bénéfices et synergies attendus des différents partenariats.

Si le Groupe n'était pas en mesure d'atteindre ces objectifs de développement de son activité, cela serait susceptible d'avoir un effet préjudiciable substantiel sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

**Gestion du risque lié à la stratégie de développement du groupe** : la stratégie de limitation du risque dans ce domaine, consiste en :

- un pilotage étroit de la performance financière du Groupe (mise en place de reporting mensuel et prévisions sont effectués, les membres du conseil sont régulièrement informés des possibles écarts entre prévisions et réalisations ;
- un investissement significatif consacré à la R&D et l'innovation, se traduisant par un portefeuille de brevets significatif ; et
- un investissement continu dans le recrutement de talents.

### 2.1.1.5 Risques liés à l'environnement concurrentiel

Le Groupe fait face à une concurrence intense de la part d'acteurs internationaux principalement en provenance d'Asie, cherchant à acquérir des parts de marché en pratiquant des prix très compétitifs, un phénomène assez largement observé dans le monde technologique.

Si le Groupe ne disposait pas de moyens financiers suffisants ou des compétences nécessaires, en particulier dans un contexte d'évolution technologique, pour préserver la différenciation et la valeur ajoutée de ses produits, l'activité du Groupe et ses résultats financiers pourraient en pâtir substantiellement.

Ces pressions concurrentielles pesant sur les prix de vente des matériels pourraient éroder les ventes et la rentabilité du groupe et affecter les perspectives.

Par ailleurs, un mouvement de consolidation des différents acteurs du marché sur lequel le Groupe exerce ses activités, notamment ses clients du secteur de la grande distribution, ou encore en amont de la chaîne de valeur parmi les assembleurs industriels ou fournisseurs de composants, pourrait modifier le paysage concurrentiel de l'industrie de l'étiquetage électronique et entraîner une pression sur les prix, les coûts et les marges.

**Gestion du risque concurrentiel :** le Groupe applique une stratégie de prévention de ces risques qui s'articule autour de plusieurs axes :

- une veille concurrentielle active et mondiale. Des efforts permanents de compétitivité industrielle et de réduction de coûts notamment basés sur une expertise achats forte et une stratégie de leadership en part de marché maximisant les économies d'échelle ;
- une focalisation sur les marchés où le positionnement « services » du Groupe peut le différencier rapidement et être valorisé par ses clients, nous permettant ainsi d'acquérir une part de marché significative ;
- des investissements importants en R&D et innovation (cf. paragraphe suivant) visant une forte différenciation et valeur ajoutée, renforcée par une politique active en matière de dépôt et de défense de notre propriété intellectuelle ;
- une stratégie de différenciation par les services ;
- enfin le groupe développe des liens étroits, notamment capitalistiques, avec des acteurs clés de la chaîne de valeur (le groupe BOE Technology et le groupe E Ink en particulier), afin d'approfondir la coopération et de faire converger ses intérêts vers ceux de ces acteurs incontournables.

### 2.1.1.6 Risques liés aux évolutions technologiques

Certaines innovations technologiques introduites par des concurrents ou de nouveaux entrants pourraient permettre de répondre aux attentes des clients du groupe d'une manière plus performante ou moins coûteuse, et ainsi fragiliser commercialement et financièrement celui-ci.

**Gestion du risque technologique :** la Société réalise une veille technologique active et mondiale dans les domaines liés à son activité (technologies d'affichage numérique, protocoles radio, objets connectés, computer vision, intelligence artificielle...). Elle investit des sommes importantes en R&D et en propriété intellectuelle (voir le paragraphe 1.2 "Investissements" du présent rapport). Elle effectue des acquisitions de brevets ou de sociétés disposant de technologies manquantes et importantes (Imagotag, Findbox, PDI, MarketHub) ou établit des partenariats technologiques avec des sociétés technologiques afin de bénéficier d'un écosystème fort (Microsoft, SAP, Qualcomm, BOE, Eink...).

La politique de protection de la propriété intellectuelle du Groupe est détaillée en section 2.1.3.1.

### 2.1.1.7 Risques liés aux acquisitions

Dans le cadre de sa politique de développement, le Groupe a réalisé des opérations de croissance externe (notamment au moyen d'acquisitions). Le groupe a notamment récemment finalisé l'acquisition de Market Hub, *start-up* spécialisée dans la *data intelligence*, en Irlande. Bien que le Groupe examine et instruit tout projet d'investissement dans le cadre d'une procédure de diligences très stricte, il se peut que les hypothèses sous-tendant la rentabilité de ces d'investissement soient invalidées ou que l'intégration des sociétés acquises soit un échec. En effet, l'intégration d'acquisitions, notamment si elles sont de taille significative, peut nécessiter la mise en place d'un processus complexe, long et onéreux. Cela peut également impliquer un certain nombre de risques, notamment le fait de devoir supporter des coûts et des dépenses pour faire face à des imprévus, le fait que la direction détourne son attention des opérations courantes, une mobilisation accrue des équipes de direction en raison de l'augmentation du volume et du périmètre des affaires à la suite de l'acquisition.

En outre, le Groupe ne peut garantir qu'une acquisition permettra de produire les synergies éventuellement attendues, les économies de coûts escomptées, une augmentation des résultats et de la trésorerie, une meilleure efficacité opérationnelle et plus généralement les bénéfices auxquels le Groupe peut s'attendre. Si le Groupe échoue à intégrer efficacement une nouvelle acquisition, cela pourrait avoir un effet préjudiciable sur ses activités, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

**Gestion du risque :** le groupe a fait la démonstration depuis plusieurs années d'une capacité certaine à mettre en œuvre les synergies induites par ses acquisitions, à intégrer les nouvelles technologies acquises ainsi que les ressources humaines :

- l'esprit entrepreneurial a permis ces synergies tout en préservant une certaine autonomie managériale ;
- les plans de rémunérations variables liés à la réalisation d'objectifs chiffrés ont également contribué à concentrer les énergies des équipes entrantes sur des objectifs communs.

### 2.1.1.8 Risques liés aux relations avec les partenaires actionnaires

Le groupe compte parmi ses actionnaires des sociétés qui sont aussi des fournisseurs et des partenaires technologiques ou industriels. Ainsi BOE, son principal fournisseur et partenaire industriel, est aussi l'actionnaire majoritaire du groupe. À ce titre, BOE exerce une influence décisive sur la Société en ce qu'elle dispose à elle seule du contrôle du Conseil d'administration et d'un nombre de droits de vote suffisant pour faire adopter toutes les résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société. Il est possible que les intérêts et objectifs de BOE ne convergent pas toujours avec ceux de la Société ou ceux de ses autres actionnaires.

Enfin, le groupe BOE ou les sociétés qu'il contrôle sont susceptibles d'acquérir des entreprises exerçant des activités directement concurrentes à celles du Groupe ou ayant des relations d'affaires avec le Groupe.

**Gestion du risque :** lorsque les partenaires sont également actionnaires, le Groupe met en œuvre des procédures d'audit et s'appuie sur la procédure de revue des conventions réglementées et courantes entre parties, de manière à préserver la compétitivité des accords commerciaux et industriels par rapport aux conditions de marché, dans le respect de la réglementation applicable. Les représentants des actionnaires présents au Conseil d'administration s'abstiennent par ailleurs de participer aux délibérations concernées. En outre le groupe applique une politique de veille concurrentielle et d'approvisionnement multiple assurant la protection de ses intérêts.

## 2.1.2 Risques opérationnels et techniques

### 2.1.2.1 Risques liés à la dépendance vis-à-vis des fournisseurs, partenaires industriels/EMS, et à l'approvisionnement et au coût des composants\*

Le Groupe a externalisé l'ensemble de la production de son matériel (étiquettes électroniques) à des partenaires industriels de premier plan spécialisés dans l'assemblage des produits électroniques (« external manufacturing services » ou EMS), dont notamment BOE, son principal actionnaire. En cas d'augmentation de la demande ou si le Groupe a besoin de remplacer un EMS existant, il ne peut être certain de l'existence ou de la disponibilité de capacités de production supplémentaires à des conditions acceptables. De plus, le recours à de nouvelles unités de production peut conduire le Groupe à subir des retards de production et supporter des coûts additionnels en raison du temps qu'il aura dû passer à former les nouveaux EMS aux méthodes, produits, normes de contrôle de qualité, de travail, d'empreinte environnementale, de santé et de sécurité du Groupe. En outre, la production par un ou plusieurs EMS pourrait être interrompue ou retardée, temporairement ou de façon permanente, en raison de problèmes économiques, sociaux ou techniques, notamment l'insolvabilité d'un EMS, la défaillance des sites de production ou une interruption du processus de production en raison de mouvements sociaux indépendants de la volonté du Groupe, ou en raison de crises sanitaires telles que la pandémie de Coronavirus. Tout retard ou toute interruption de la production des produits du Groupe pourrait avoir un effet préjudiciable substantiel sur son activité, ses résultats, sa situation financière ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

**Gestion du risque lié à la dépendance vis-à-vis des fournisseurs :** les sous-traitants de premier rang avec lesquels le groupe organise sa production d'équipements électroniques, disposent de plusieurs usines sises en différentes régions d'Asie et très prochainement, sur le continent américain : le basculement de capacités de production reste possible, dans le cadre d'un plan de continuité de l'activité.

Par ailleurs, afin de sécuriser une capacité de production répondant aux ambitions du groupe, un accord d'exclusivité a été signé en 2019 avec l'usine de Chongqing du groupe BOE : la projection des volumes sur les cinq prochaines années indique que la société n'utilisera pas la totalité de la capacité de production installée actuellement par l'usine. Afin d'assurer

l'exclusivité de la capacité de production de Chongqing BOE Smart Electronics System Co.,Ltd, la société a décidé de conclure un accord d'exclusivité dont la valeur a été estimée en comparant le taux d'utilisation présumée des capacités de production au taux d'utilisation de 100 %.

Le Groupe dépend par ailleurs du bon approvisionnement en composants électroniques et écrans afin de procéder à l'ordonnancement industriel auprès de ces EMS. La défaillance d'un ou de plusieurs fournisseurs en composants ou écrans, y compris à la suite de mouvements sociaux, de ruptures de stocks imprévues, de défauts de qualité, de restrictions d'export ou de sanctions, de crise sanitaire, et, plus généralement, de toute perturbation dans l'approvisionnement, notamment en raison de tensions actuelles sur l'offre en composants électroniques pourraient altérer les capacités de production du Groupe ou entraîner des coûts supplémentaires ayant un impact préjudiciable sur son activité, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives. Une hausse substantielle du coûts des composants, en raison notamment d'une contraction de l'offre ou d'une concentration des fournisseurs du Groupe, pourrait donc impacter significativement la marge sur coûts variables du Groupe, et plus généralement avoir un effet préjudiciable substantiel sur l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe si ce dernier n'était pas en mesure de la répercuter dans un délai raisonnable auprès de ses clients.

**Gestion du risque lié à l'approvisionnement en composants :** le risque de pénurie des composants électroniques ou écrans étant un risque clairement identifié dans l'industrie de l'électronique, le Groupe est particulièrement vigilant quant au suivi de ses prévisions industrielles, et s'assure à intervalle régulier au cours de « Pipe Reviews » qu'elles sont cohérentes en les recoupant avec les prévisions commerciales. L'objectif est de prévenir tout risque de pénurie de composants.

**Gestion du risque lié aux ruptures d'approvisionnement :** afin d'anticiper au mieux les risques de rupture d'approvisionnement liée aux pénuries, défaillance fournisseurs ou risques naturels, une politique d'approvisionnement multiple des composants est systématiquement appliquée quand cela est possible, et dans certains cas des stocks de sécurité sont constitués pour les composants critiques.

Par ailleurs, l'approvisionnement dépend également de flux logistiques fluides et sans retard. La défaillance ou le retard d'un prestataire ou toute tension au sein de la chaîne logistique, due à des mouvements sociaux, des ruptures de disponibilités de ressources ou de moyens de transport, notamment containers, de grèves, de restrictions d'export, de crise sanitaire ou de passages maritimes, pourrait induire une incapacité du groupe à livrer ses sous-traitants industriels ou à livrer ses clients et entraîner coûts supplémentaires voire annulations de commandes ayant un impact préjudiciable sur son activité, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives.

**Gestion du risque de rupture logistique :** les flux logistiques, en provenance d'Asie, constituant notre chaîne d'approvisionnement amont, présente plusieurs modalités de transports possibles entre le transport aérien, le transport maritime et le transport par voie terrestre (route de la soie). Cette multi-modalité permettrait, en cas de besoin, d'utiliser l'une ou l'autre possibilité de transport, sachant que leurs effets économiques et environnementaux respectifs présentent des écarts significatifs.

### 2.1.2.2 Risques liés à la sécurité, la cyber-sécurité et la confidentialité des données\*

Le Groupe peut être victime d'attaques informatiques (cyber attaque, déni de service...), de pannes techniques entraînant l'indisponibilité d'outils informatiques ou le vol de données. La survenance de l'un de ces événements pourrait avoir un impact négatif sur l'activité, ainsi que sur la performance du Groupe.

L'introduction de nouvelles technologies (Cloud Computing), l'évolution des systèmes de contrôle industriel et le développement de nouveaux usages, dont les réseaux sociaux, exposent le Groupe à de nouvelles menaces. Les attaques informatiques et les tentatives d'intrusion sont de plus en plus ciblées et réalisées par de véritables spécialistes qui peuvent viser tant l'entreprise que ses clients et partenaires privés ou publics. Plus globalement, la défaillance des systèmes pourrait conduire à des pertes ou à des fuites d'informations, des retards, des surcoûts pouvant nuire à la stratégie du Groupe ou à son image.

En dépit des procédures mises en place par le Groupe, celui-ci ne peut garantir la couverture de ces risques technologiques et informatiques et pourrait rencontrer des difficultés dans l'exercice de ses activités en cas de survenance de l'un d'entre eux. Le cas échéant, cela pourrait avoir un impact préjudiciable sur l'activité, les résultats, la situation financière du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs.

**Gestion du risque lié à la sécurisation des systèmes d'information :** dans le cadre de sa transformation vers la distribution de solutions numériques, le groupe a mis en œuvre une série de mesures visant à protéger ses différentes solutions. De manière non exhaustive, cela inclut l'utilisation de pare-feu, de gestionnaire d'identité (MFA), et de systèmes. La Direction des Systèmes d'information est chargée de la sécurisation des réseaux et des systèmes d'une part, et des

applications nécessaires à la continuité de l'activité du Groupe, d'autre part. Elle effectue régulièrement des tests d'intrusion ou des sauvegardes. De plus, le Groupe a mis en place des mesures garantissant la sécurité de ses systèmes d'information, adaptées aux risques identifiés et alignées avec les attendus de la norme ISO 27001. En liaison avec sa politique de contrôle interne et de sûreté, ces mesures de sécurité organisationnelles, fonctionnelles, techniques et juridiques font l'objet de contrôles annuels.

**Gestion du risque lié à la sécurité des données :** les Directions des Systèmes d'information et de la Recherche et du Développement sont chargées de la sécurisation des données. Pour cela, des règles et procédures strictes de définition et d'attribution des accès aux différentes données permettent de garantir leur confidentialité. Par ailleurs, l'utilisation de solution d'hébergement Cloud de premier plan permet de garantir un haut niveau de disponibilité. En outre, l'ensemble des données, critiques et non critiques, dont dispose l'entreprise sont sauvegardées régulièrement sur différents supports pour assurer leur intégrité. L'ensemble des collaborateurs et des intervenants IT et R&D sont sensibilisés aux règles et bonnes pratiques de développement pour garantir que les solutions soient conformes aux règles du « Privacy By Design » et du « Security by Design ».

Enfin, La sécurité physique des locaux du groupe (bureaux, entrepôts) est assurée par la mise en place d'accès réservés aux porteurs de badges, et par un contrôle des visiteurs à l'entrée de nos locaux. Quant à la sécurité de nos lieux d'entreposage, elle fait l'objet de questionnaires de prévention sécurité annuels (incendie notamment).

### 2.1.2.3 Risques liés aux produits et services défectueux\*

Le Groupe peut être confronté ponctuellement à un défaut de fabrication, de fonctionnement ou un assemblage de composants défectueux dans l'un quelconque des produits et systèmes du Groupe. Le cas échéant, cela pourrait entraîner des actions en responsabilité d'importance variable qui pourraient nuire à la réputation du Groupe et avoir des conséquences financières importantes. Dans ce contexte, le Groupe a pu, peut ou pourra voir certains de ses produits faire l'objet de campagnes de rappel ou devoir adapter ou remplacer les équipements en cause.

Ces réclamations peuvent nuire à la notoriété et à l'image de qualité des produits concernés et ainsi porter atteinte à l'image et à la réputation du Groupe. Par ailleurs, les coûts et les conséquences financières associés à ces réclamations sont susceptibles d'avoir un impact préjudiciable substantiel sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs.

**Gestion du risque :** en amont de la production de toute nouvelle référence, les départements R&D et achats industriels du groupe rédigent des fiches techniques de conception précises, puis le département qualité du groupe prend le relais en post production afin d'exercer une veille focalisée sur les commentaires des clients bénéficiant des premières livraisons de lots de ces nouvelles références.

### 2.1.2.4 Risques liés aux ressources humaines\*

SES-imagotag est un Groupe en croissance et qui se diversifie, offrant de nouvelles modalités d'utilisation des solutions d'affichage, de gestion des magasins et d'utilisation des données disponibles sur les prix et les produits. Le plan stratégique du Groupe VUSION 2023 à l'horizon 2023 vise à faire du Groupe un leader des solutions d'affichage électronique omnicanal. Dans cette perspective, et dans le contexte d'une industrie technologique concurrentielle et évolutive, attirer, développer et retenir les compétences nécessaires constitue un enjeu clé (voir également la paragraphe 2.1.2.7 du présent document).

Aussi le Groupe doit pouvoir répondre à une série d'enjeux qualitatifs et quantitatifs en matière de gestion des talents :

- renforcer son vivier de compétences, en particulier techniques (et notamment dans le domaine de l'ingénierie logicielle), nécessaires pour soutenir la croissance et livrer une offre de nouveaux services à valeur ajoutée à l'échelle mondiale ;
- identifier, attirer, former, conserver et motiver un personnel qualifié ;
- renforcer les capacités de leadership à tous les niveaux pour soutenir sa croissance et sa transformation continue ;
- intégrer les nouveaux collaborateurs en particulier dans le cadre d'acquisitions.

Il s'agit d'anticiper et de planifier l'acquisition et le développement des compétences qui feront le succès futur du Groupe, le risque étant de ne pas en disposer en temps et en heure pour soutenir la stratégie. Si le Groupe ne parvenait pas à faire face à ces défis posés par les ressources humaines, facteur clé pour son développement, cela pourrait avoir un effet préjudiciable substantiel sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

**Gestion du risque** : un certain nombre de programmes et d'initiatives sont mis en œuvre pour prévenir ce risque et recouvrent notamment les dimensions suivantes :

- un état des lieux des effectifs permettant de définir précisément les besoins de nouvelles compétences au regard du vivier actuel de compétences ;
- le développement d'une marque employeur et le renforcement de sa force de frappe en termes de recrutement (avec par exemple une utilisation accrue des réseaux sociaux) ;
- une plateforme de e-learning ;
- la fidélisation et la reconnaissance de la performance, entre autres sous la forme de plans de rémunération long terme Groupe ou spécifiques en cas d'acquisitions.

Le groupe a noué plusieurs partenariats avec universités et écoles en France comme en Autriche, afin de maintenir un vivier de jeunes talents au sein des fonctions nécessitant des compétences de nature technologique notamment.

Par ailleurs, la taille humaine de l'entreprise favorise les échanges et l'organisation d'événements sociaux. Un lien permanent est noué dans le cadre du réseau social de l'entreprise, favorisant communication interne et groupes de travail. Le Groupe fait la part belle aux formations et a développé des indicateurs et des statistiques figurant dans notre rapport de performance extra financière. La fidélisation des talents se complète par un suivi régulier et attentif des objectifs de chaque salarié et des évaluations managériales, au rythme de deux par an. Enfin, la stratégie du groupe est régulièrement commentée et expliquée par le Président Directeur général par le biais de visio-conférences régulières.

Plusieurs plans de de rémunération long terme ont été approuvés ces dernières années afin de fidéliser les talents clés. Près de 30% de nos effectifs (hors JV chinoise) en bénéficient.

### 2.1.2.5 Risques liés à la dépendance vis-à-vis des clients

Bien que le chiffre d'affaires du Groupe soit réparti auprès d'un grand nombre de clients, certains d'entre eux représentent une part substantielle de son chiffre d'affaires. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les dix premiers clients du Groupe représentaient ainsi près de 43 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, et le premier client du Groupe représentait environ 14 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. La perte ou la contraction d'activité d'un ou plusieurs de ces clients, une concentration des acteurs du secteur dans lequel ils évoluent ou encore la défaillance d'un de ces clients, pourrait faire baisser le chiffre d'affaires dans les mêmes proportions, ce qui pourrait avoir un effet préjudiciable substantiel sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

**Gestion du risque lié à la dépendance vis-à-vis des clients** : afin de limiter ce risque, le Groupe cherche à maintenir un portefeuille diversifié de clients et à avoir par ailleurs une base installée d'équipements importante, lui permettant de générer de manière récurrente une partie de son chiffre d'affaires des opérations de renouvellement et de maintenance d'étiquettes électroniques réalisées par ses clients. Par ailleurs, afin d'éviter que les relations commerciales avec ses clients soient interrompues, le Groupe s'attache à satisfaire au mieux leurs demandes, notamment en investissant dans l'innovation et en assurant un dialogue permanent avec eux dans le cadre du suivi de ses commandes et de livraison des produits.

### 2.1.2.6 Risques liés à l'obsolescence ou à la perte de valeur des stocks

Le groupe constitue des stocks importants pour ses références les plus classiques, du fait des cycles d'approvisionnement longs (production et transports), et ce, afin d'assurer des délais acceptables de livraison à ses clients.

Les risques auxquels sont exposés ces stocks importants résident à la fois dans une erreur potentielle de prévision de mise en production, prise en amont des prévisions de vente, et qui pourrait induire un sur-stockage inutile, et dans l'accélération des innovations technologiques qui pourrait induire un stock de références produits devenues obsolètes. Cela aurait pour conséquence une dépréciation substantielle de la valeur de nos inventaires (voir également le paragraphe 4.1.5. du présent rapport pour une description des règles de dépréciation des stocks suivies par le Groupe).

**Gestion du risque** : les taux de rotation des références en stocks sont régulièrement analysées, à l'occasion d'inventaires permanents réalisés par nos systèmes d'information ainsi que lors des inventaires physiques biannuels. Les rotations lentes font l'objet de campagnes de nature commerciale dites de « stock push », ou de nature industrielle dite de « rework ». Pour les références ne pouvant faire l'objet de ces campagnes ciblées, la direction financière effectue les comptabilisations de provisions pour dépréciation de stocks à faible rotation telle que décrites dans la note 4 des annexes aux comptes consolidés pour l'exercice clos le 30 juin 2022.



### 2.1.2.7 Risques liés aux équipes de direction

Le succès du Groupe dépend dans une certaine mesure de la continuité et des compétences de son équipe dirigeante constituée autour de M. Thierry GADOU, son Président Directeur général. En cas d'accident ou de départ de l'un ou plusieurs de ces dirigeants ou d'autres collaborateurs clés, leur remplacement pourrait se révéler difficile et concourir à grever la performance opérationnelle du Groupe. Plus généralement, la concurrence pour le recrutement de cadres dirigeants dans le secteur d'activité du Groupe est forte et le nombre de candidats qualifiés est limité. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure de conserver certains de ses dirigeants ou collaborateurs clés, ou à l'avenir, attirer et conserver des dirigeants et des salariés clés expérimentés. En outre, dans le cas où ses dirigeants ou d'autres salariés clés rejoindraient un concurrent ou créeraient une activité concurrente, le Groupe pourrait perdre une partie de son savoir-faire et les risques de perte de clientèle augmenter. Ces circonstances pourraient avoir un effet préjudiciable substantiel sur les activités, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe.

**Gestion du risque :** depuis 2012, le groupe mène une politique de fidélisation des équipes de direction au moyen de plans d'actions gratuites (qui ont permis une bonne stabilité de l'équipe dirigeante). Par ailleurs, l'élaboration d'un plan de succession est envisagé, sous l'égide du Comité des nominations et rémunérations.

### 2.1.2.8 Risques liés à la corruption et à l'éthique

Dans le cadre de ses activités, le Groupe peut être confronté à des risques de corruption, en particulier dans certains des pays émergents dans lesquels il est présent. Le Groupe veille à ce que tous ses salariés respectent les lois et règlements applicables (parmi ces réglementations, la loi Sapin II en France) et les valeurs d'intégrité et de respect des normes internes et externes à l'entreprise qui constituent le fondement de sa culture.

Il ne peut cependant garantir que ses salariés, fournisseurs, sous-traitants ou autres partenaires commerciaux se conformeront aux exigences strictes auxquelles il s'astreint, ainsi qu'aux réglementations en vigueur.

Tout comportement qui contreviendrait à ces valeurs ou réglementations, malgré les efforts du Groupe, pourrait engager gravement la responsabilité du Groupe et avoir des répercussions sur sa réputation, ce qui pourrait avoir un effet préjudiciable substantiel sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

**Gestion du risque :** un code d'éthique et de conduite des affaires est en place. Il reprend et formalise les règles de comportement attendues dans le Groupe de la part de tous les collaborateurs ainsi que des fournisseurs et sous-traitants, et de notre réseau de partenaires-distributeurs. Ce support constitue un outil important pour maintenir la qualité de l'environnement de contrôle au sein du Groupe. Il est disponible sur la plateforme de e-learning destinée à nos collaborateurs ainsi que sur notre site web, menu "ESG". Le Code d'Ethique est signé tous les ans par chaque employé.

### 2.1.2.9 Risques sanitaires

Le groupe a subi les conséquences de la pandémie du COVID-19 au cours de l'année 2020, les risques inhérents à de telles crises sanitaires étant un ralentissement de la consommation (risques détaillés en 2.1.1.1), une désorganisation de l'activité du groupe, due à sa chaîne de sous traitance, (détaillée en 2.1.2.1) ou due à des dysfonctionnements de son organisation interne (détaillée en 2.1.2.4).

**Gestion du risque :** le groupe a démontré la robustesse de son organisation numérique et de ses outils de communication: les périodes de confinement ont été gérées sans heurts et sans dysfonctionnement. Le travail à distance et la communication inter-équipes étaient déjà supportés par un réseau social interne et des plateformes collaboratives et les systèmes d'information de l'entreprises étaient déjà configurés pour assurer une continuité de l'activité, que les fonctions support soient physiquement dans nos locaux ou non.

Le télétravail a donc été mis en œuvre de manière fluide d'un point de vue systèmes et matériels, l'effort ayant essentiellement porté sur de nouvelles pratiques managériales (prévention des risques liés à l'isolement, risques liés à l'hyper connexion, la gestion de l'autonomie et de l'intégration des nouveaux collaborateurs, le suivi de l'activité et le maintien du collectif). Enfin la prévention des troubles musculosquelettiques a fait l'objet de communications régulières et de prêt de matériels (écrans, sièges ergonomiques, etc.).

## 2.1.3 Risques juridiques et de conformité

### 2.1.3.1 Risques liés à la propriété intellectuelle

Le risque auquel le Groupe doit faire face en matière de propriété intellectuelle est le risque de contrefaçon, subie ou active.

La contrefaçon peut être le fait de tiers à l'encontre des produits, des droits d'auteur ou des processus industriels brevetés. Ces actes sont susceptibles d'avoir un effet immédiat sur le chiffre d'affaires et le résultat du Groupe, et peuvent nuire à la notoriété et à l'image de qualité des produits concernés.

Le groupe pourrait, par ailleurs, se rendre coupable de contrefaçons de manière involontaire, compte tenu du risque lié au délai pendant lequel les demandes de brevets ne sont pas rendues publiques. Des demandes de brevets déposées par des tiers et connues seulement au moment de leur publication pourraient affecter des développements en cours ou même des produits récemment mis sur le marché compte tenu du raccourcissement continu des délais de développement. Cette situation contraindrait le Groupe à modifier le produit en alourdissant les charges de recherche et développement du projet, ou à négocier des droits d'utilisation de l'élément breveté. Dans l'un ou l'autre cas, la marge du projet s'en trouverait affectée. Le Groupe peut, par ailleurs, faire l'objet de réclamations de la part de chasseurs de brevets (patent trolls), notamment aux États-Unis et en Russie, et dans le domaine des nouvelles technologies. La survenance d'un acte de contrefaçon dont le Groupe serait victime ou qui lui serait imputable pourrait avoir un effet défavorable significatif sur sa réputation, son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

D'un point de vue financier, au regard de l'analyse de risque réalisée à la date du présent rapport et conformément aux normes comptables applicables, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés au 30 juin 2022.

**Gestion du risque :** le groupe veille au respect du droit des tiers en procédant systématiquement à des recherches d'antériorité en matière de brevets comme en matière de marques, et surveille son portefeuille de propriété intellectuelle avec le concours de conseils externes. Au 30 juin 2022, le groupe a déposé 537 brevets correspondants à 114 familles de brevets.

### 2.1.3.2 Risques liés au respect de la réglementation (notamment les pratiques sociales des sous-traitants et de réglementations environnementales)

Les activités du Groupe sont soumises à diverses réglementations, notamment en matière de conformité et de compatibilité des produits qu'il vend à la réglementation qui leur est applicable, de normes industrielles, de sécurité, de santé ou encore en matière environnementale.

Les risques environnementaux liés à l'activité du Groupe sont principalement issus des lois et réglementations environnementales de plus en plus contraignantes.

Les dispositions en matière d'enlèvement et de traitement d'équipements électriques et électroniques en fin de vie sont de plus en plus contraignantes et leur application fait l'objet de contrôles toujours plus rigoureux et fréquents, notamment dans le cadre de la Directive 2012/19/UE du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (« DEEE »).

La loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a notamment pour objectif de lutter contre l'obsolescence programmée grâce à un indice de réparabilité. Le fabricant sera encouragé à concevoir des produits plus réparables et à informer sur la disponibilité des pièces détachées.

En dépit des procédures mises en place par le Groupe et malgré le fait que les risques d'atteinte à l'environnement ne se limitent pas au cadre de l'activité du Groupe, ce dernier n'est pas en mesure de garantir la couverture du risque environnemental et pourrait être amené à rencontrer des difficultés dans l'exercice de ses activités en cas de survenance de l'un d'entre eux. Le cas échéant, cela pourrait avoir un impact préjudiciable sur l'activité, les résultats, la situation financière du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Plus généralement, en cas de non-respect des dispositions législatives et réglementaires applicables, le Groupe pourrait se retrouver condamné à payer des amendes, et les autorités pourraient aller jusqu'à interdire la mise sur le marché des produits commercialisés. Ces normes sont complexes et susceptibles d'évoluer et, bien que le Groupe porte une attention particulière au respect de la réglementation en vigueur, il ne peut exclure tout risque de non-conformité.

En outre, le Groupe pourrait être conduit à engager des frais importants afin de se conformer aux évolutions de la réglementation et ne peut garantir qu'il sera toujours en mesure d'adapter ses activités et son organisation à ces évolutions



dans les délais nécessaires. Par ailleurs, des changements dans l'application et/ou l'interprétation des normes existantes par les administrations et/ou les tribunaux sont également susceptibles d'intervenir à tout moment.

L'incapacité du Groupe à se conformer et à adapter ses activités aux nouvelles réglementations, recommandations, normes nationales, européennes et internationales pourrait avoir un effet préjudiciable substantiel sur ses activités, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

**Gestion des risques liés au respect de la réglementation (notamment par les sous-traitants) :** le groupe veille à respecter les normes de sécurité inhérentes à ses équipements (notamment marquage CE, marquage substances préoccupantes, dans le cadre de la réglementation REACH pour nos batteries au lithium, normes OSHAS), l'ensemble de ces normes faisant l'objet d'une veille effectuée par le département qualité du groupe.

En outre, pour son approvisionnement direct en composants stratégiques, le Groupe s'appuie sur un écosystème mondial d'acteurs de premier rang dans leurs domaines de spécialité respectifs (puces électroniques spéciales, écrans TFT/LCD ou e-Paper sur mesure...). Ces acteurs consacrent pour la plupart une attention toute particulière aux démarches en matière de responsabilité sociale et environnementale. Plusieurs d'entre eux adhèrent au Pacte mondial des Nations Unies ou répondent aux certifications nécessaires à un excellent niveau de pratiques sociales et environnementales, ainsi qu'une exigence démontrée en matière de sécurité des conditions de travail de leurs salariés.

**Gestion des risques liés respect des réglementations environnementales,** notamment en matière de traitement des déchets électriques et électroniques. Afin de limiter les risques de pollution incontrôlée, le Groupe fait en sorte de mettre en place et de proposer des programmes de collecte et de recyclage pour les produits en fin de vie à ses clients en Europe, conformément à la directive DEEE, et dans d'autres pays en dehors de l'Union européenne. Dans les pays où la réglementation l'exige, les quantités de produits mises sur le marché, collectées et recyclées sont déclarées périodiquement auprès des registres nationaux des producteurs. Le Groupe informe également les utilisateurs de ces dispositions par un marquage spécifique sur les produits et met à disposition des recycleurs des consignes de démantèlement.

Afin de s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire, le Groupe s'est engagé dès 2014 à mettre en œuvre un plan d'action permettant d'assurer la complète recyclabilité et la réutilisation de ses équipements.

Le Groupe veille à ce que les produits qu'il livre soient conformes aux directives internationales liées à l'utilisation et au transport de substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques).

### 2.1.3.3 Risques liés à la fiscalité et à ses évolutions

Le Groupe est soumis à une législation fiscale complexe et évolutive dans les pays dans lesquels il est présent. Il est notamment soumis, du fait de son activité internationale, aux règles régissant les prix de transferts, qui peuvent être particulièrement complexes et sujettes à des interprétations divergentes. Les évolutions de la législation fiscale pourraient avoir des conséquences préjudiciables importantes sur sa situation fiscale, sur son taux d'imposition effectif ou sur le montant des impôts et d'autres prélèvements obligatoires auxquels il est assujéti ainsi que sur ses obligations déclaratives. Par ailleurs, les réglementations fiscales des différents pays dans lesquels le Groupe est implanté peuvent faire l'objet d'interprétations très diverses. Le Groupe ne peut donc pas garantir que les autorités fiscales concernées seront en accord avec son interprétation de la législation applicable. En outre, les lois et réglementations fiscales ou d'autres prélèvements obligatoires peuvent être modifiées et l'interprétation et l'application qui en est faite par les juridictions ou les administrations concernées peuvent changer, en particulier dans le cadre des initiatives communes prises à l'échelle internationale ou communautaire (OCDE, G20, Union européenne).

En particulier, l'incorporation en cours dans la législation fiscale française :

- i. des principes dégagés par l'OCDE en matière d'érosion de la base d'imposition et de transfert de bénéfices (« BEPS ») ;
- ii. de la Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir le BEPS en date du 7 juin 2017 ;
- iii. des règles prévues par la directive du Conseil du 12 juillet 2016 établissant des règles contre les pratiques d'évasion fiscale affectant directement le fonctionnement du marché intérieur (l'« ATAD ») ; et
- iv. des dispositions prévues dans la proposition de directive visant à établir une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (« ACCIS ») pourraient alourdir la charge fiscale pesant sur le Groupe.

Une contestation de la situation fiscale du Groupe par les autorités concernées pourrait conduire le Groupe à payer des impôts supplémentaires, à des redressements et amendes potentiellement importants, ou à une augmentation des coûts de

ses produits ou services aux fins de collecter ces impôts, ce qui pourrait avoir un effet préjudiciable substantiel sur son activité, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

**Gestion du risque :** le groupe assure une veille réglementaire à l'aide de conseils externes.

### 2.1.3.4 Risques liés aux contentieux et aux enquêtes en cours

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe peut être impliqué dans un certain nombre de procédures administratives ou judiciaires, au titre desquelles sa responsabilité peut être engagée sur différents fondements.

#### Litiges fiscaux

Au cours des exercices précédents, des sociétés du Groupe ont fait l'objet de contrôles fiscaux et parfois de proposition de rectifications. Les conséquences financières de ces rappels d'impôts et taxes sont comptabilisées par voie de provisions pour les montants notifiés et acceptés ou considérés comme présentant une sortie de ressources probable et pouvant être déterminés de manière fiable.

Le Groupe révisé périodiquement l'estimation de ce risque au regard de l'évolution des contrôles et des contentieux et estime qu'aucun contrôle en cours n'aura d'impact substantiel sur sa situation financière ou sa liquidité.

#### Litiges commerciaux et prud'homaux

Les litiges font l'objet d'une revue régulière par la Direction juridique du Groupe et sont couverts par des provisions lorsque le Groupe considère qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour couvrir le risque encouru et que ce montant peut être estimé de manière fiable. Les reprises sans objet résultent, pour l'essentiel, de la résolution de ces litiges, pour lesquels le Groupe a eu gain de cause ou pour lesquels le montant réel du préjudice s'est avéré inférieur à son montant estimé.

Au 30 juin 2022, le Groupe a constitué une provision pour risques tel que décrit à la **note 19** de l'annexe aux comptes consolidés du Groupe inclus dans ce rapport.

#### Litige couverture assurances

Deux incendies ont eu lieu au sein des locaux de stockage de notre filiale allemande. Il s'est avéré que le site sinistré (Ettenheim) n'était pas couvert car, sur la proposition de notre courtier en assurances, la couverture choisie pour couvrir les dommages aux biens du groupe est une couverture Master en différence de conditions et en différence de limites (DIC/DIL) et ce, en complément de polices locales pour chacune des entités : or, aucune analyse de la bonne articulation polices locales/police Master n'a été menée ni par le courtier ni par l'assureur, ce qui aurait permis d'identifier une articulation défailante entre couverture locale et globale.

Une assignation du courtier est en cours, le groupe estimant que le devoir de conseil n'a pas été rempli. La valeur de remplacement des actifs détruits s'élève à 1,4 million d'euros.

À la date du présent rapport, le Groupe n'a pas connaissance d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en cours ou dont le Groupe est menacé) susceptibles d'avoir ou ayant eu des effets substantiels sur la situation financière ou la rentabilité de la Société ou du Groupe.

## 2.1.4 Risques Financiers

### 2.1.4.1 Risques liés aux taux de change\*

Dans la mesure où une grande partie de ses ventes sont libellées en euros, et une majorité de ses coûts en composants et de ses coûts de production sont libellés en dollars américains, le Groupe est fortement exposé aux variations du taux de change euro/dollar américain. Par conséquent, les variations à la hausse du dollar américain entraînent mécaniquement une augmentation du coût des ventes en euros. De telles variations seraient susceptibles d'avoir un effet préjudiciable substantiel sur l'activité, les résultats, la situation financière ou les perspectives du Groupe (Voir également note 25 des annexes aux comptes consolidés).

**Gestion du risque** : parallèlement aux politiques de couvertures de change, plusieurs mesures ont été mises en place pour réduire cette exposition dans les années à venir, notamment :

- clauses d'ajustement de prix dans les contrats clients en euros ;
- développement des ventes libellées en USD.

De manière à anticiper et piloter les variations de trésorerie, des prévisions sont établies régulièrement et un dispositif de centralisation de trésorerie en euros et dollars américains a ainsi été mis en place pour les principales filiales européennes.

### 2.1.4.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer des fonds nécessaires pour faire face à des engagements à leur échéance. Il concerne, d'une part, le risque que des actifs ne puissent être vendus rapidement dans des conditions satisfaisantes en cas de besoin et, d'autre part, le risque d'exigibilité anticipée des passifs ou de nonaccès au crédit à des conditions satisfaisantes.

Le Groupe ne peut garantir la disponibilité d'un financement adéquat au moment opportun, ce qui pourrait altérer ses capacités de développement et avoir ainsi un effet préjudiciable substantiel sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Concernant les actifs financiers, l'ensemble des valeurs mobilières de placement du Groupe est constitué de comptes à terme.

Concernant les passifs financiers, l'essentiel de l'endettement du Groupe est constitué de deux emprunts obligataires de montants nominaux totaux de 40 millions d'euros et 10 millions d'euros, respectivement à échéance 2023 et 2025 respectivement, portant intérêt à un taux fixe de 3,5 % pour la tranche de 40 millions et à un taux de 4,5 % pour la tranche de 10 millions, pouvant être relevé en fonction des taux d'endettement constatés. Les emprunts obligataires prévoient que ces derniers deviendraient exigibles si le ratio d'endettement consolidé, désignant le rapport entre les dettes financières nettes et l'excédent brut d'exploitation, venait à être inférieur à 3,5.

Au 30 juin 2022, le Groupe respecte le ratio d'endettement consolidé désignant le rapport entre les dettes financières nettes et l'EBITDA inférieur à 3,5. L'impact de la comptabilisation de la dette locative consécutive à l'application de la norme IFRS 16 au 1<sup>er</sup> janvier 2019, est exclu de la définition de la dette financière, pour le besoin du calcul des ratios financiers.

Voir également les **notes 11 et 21** de l'annexe aux comptes consolidés du Groupe.

**Gestion du risque** : le groupe explique régulièrement sa stratégie aux investisseurs financiers, ainsi que les moyens nécessaires à sa mise en œuvre, afin de pouvoir faire appel à des placements privés ou de procéder à des augmentations de capital (offre publique) et ainsi disposer de moyens de financement.

### 2.1.4.3 Risques liés aux taux d'intérêt

À la date du présent document, l'essentiel de l'endettement du Groupe est constitué d'emprunts portant intérêt à un taux fixe de 3,5 % par an. L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêts est de ce fait limitée au 30 juin 2022.

#### 2.1.4.4 Risque de crédit et/ou de contrepartie

Le risque de crédit et/ou de contrepartie correspond au risque qu'une partie à un contrat conclu avec le Groupe manque à ses obligations contractuelles, ce qui engendrerait une perte financière pour le Groupe.

Les actifs financiers qui pourraient exposer le Groupe à des risques de crédit et/ou contrepartie sont principalement les créances sur ses clients (en cas notamment de défaut de paiement ou de non-respect des délais de paiement) et les placements financiers. La réalisation de l'un ou plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet préjudiciable substantiel sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

**Gestion du risque :** le groupe a structuré un service recouvrement clients dont le périmètre est quasi mondial. Ce département effectue les études de solvabilité préalable à toute transaction avec clients et/ou fournisseurs et concentre la connaissance nécessaire sur la santé financière de nos clients.

## 2.2 Assurances et contrôle interne

### 2.2.1 Politique d'assurance

Le Groupe met en œuvre une politique visant à obtenir une couverture externe d'assurance permettant de prendre en charge les risques auxquels sont exposés l'entreprise et son personnel qui peuvent être assurés à des taux raisonnables. Le Groupe estime que la nature des risques couverts et les garanties offertes par ces assurances sont conformes à la pratique d'usage dans son secteur d'activité.

Le programme d'assurances du Groupe comporte notamment les assurances suivantes :

- responsabilité civile ;
- cybercriminalité ;
- fraude ;
- dommages aux biens ;
- marchandises transportées ;
- responsabilité civile des mandataires sociaux.

### 2.2.2 Contrôle interne et gestion des risques

La gestion des risques est destinée à fournir une assurance raisonnable quant à :

- a. au respect des lois et réglementations ;
- b. la réalisation et l'optimisation des opérations ;
- c. la fiabilité des informations financières.

L'entreprise se réfère au cadre de référence AMF publié par l'AMF en 2010 (Recommandation DOC 2010-16). En termes généraux, l'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité du Groupe et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables.

Cet objectif général est assuré grâce aux travaux de la direction financière, des cabinets d'audit et du comité des comptes.

Les acteurs privilégiés du contrôle interne de la Société sont :

Le Comité des comptes s'assure que les comptes sont audités dans les règles, établis en toute indépendance : il s'assure notamment que les risques de change, de liquidité et d'endettement sont correctement anticipés. Le Comité des comptes est tenu informé des sujets relatifs à la gestion des risques. La démarche d'évaluation et de traitement des risques fait notamment l'objet d'un échange spécifique annuel avec les membres du Comité et les commissaires aux comptes, au cours duquel la cartographie des risques majeurs, ainsi que les plans d'actions associés sont revus.

Le Comité des nominations et rémunérations détermine la politique de rémunération attribuée ou attribuable au Président.

Le Conseil d'administration se réunit plusieurs fois par an afin d'étudier les propositions du management en matière d'endettement, de couvertures des risques de change, d'acquisitions éventuelles. Les prévisions budgétaires sont également présentées ainsi que leurs révisions successives en cours d'année.

Le comité de direction (commerce, finance, chaîne d'approvisionnement) se réunit toutes les semaines pour analyser le portefeuille d'opportunités commerciales, les chances de réalisation et le calendrier potentiel de ces réalisations de manière à assurer l'approvisionnement adéquat en produits finis et solutions requises par le marché. Par ailleurs, une revue hebdomadaire des contrats importants a lieu de manière à préserver la rentabilité de ces derniers, le niveau de prix de vente à proposer en fonction des coûts à engager pour la Société. Ces réunions managériales assurent donc la bonne anticipation du volume d'affaires et de leur rentabilité.

## 2. Facteurs de risques et incertitudes

Dans ce cadre, la direction des achats industriels, chargée des achats de composants et matières premières nécessaires à la fabrication des produits, ainsi que de la négociation de sous traitance industrielle d'assemblage, joue un rôle important dans le dispositif de contrôle interne étant donné les flux financiers en jeu :

- gestion centralisée des achats, de manière à animer les règles strictes de gestion (appels d'offres, demandes d'achat, approbations, etc.) ;
- pilotage des fournisseurs, notamment par le biais d'indicateurs de performance, de revues et d'audit des fournisseurs, sur les aspects opérationnels (qualité, chaîne d'approvisionnement...) mais aussi sur les aspects responsabilité et de conformité éthique, sociale et environnementale, conformément aux objectifs RSE du groupe.

La direction financière pilote le contrôle interne comptable et financier et vise à assurer :

- la conformité des informations comptables et financières publiées avec les règles applicables ;
- la fiabilité des comptes publiés et celle des autres informations communiquées au marché ;
- la préservation des actifs ;
- la prévention et la détection des fraudes et irrégularités comptables et financières, dans la mesure du possible.

**Reporting et analyse** : chaque mois, afin de permettre un pilotage du Groupe efficace, le Contrôle de Gestion consolide l'ensemble des informations provenant d'un outil de gestion unique et centralisé pour établir les tableaux de bord à destination du comité de direction et du management du Groupe. Ces tableaux de bord incluent des analyses appropriées des écarts et tendances significatives.

La Direction financière du Groupe est responsable des Centres de Services Partagés Comptabilité et Gestion (CSP), et de leur animation. Cette organisation, centralisées en France, concourt à améliorer le niveau de contrôle interne du Groupe par le partage des bonnes pratiques et l'homogénéisation des procédures, ainsi que par l'effet positif des travaux des CSP sur la séparation des tâches.

Des délégations de pouvoirs sont établies au sein du Groupe afin de définir les périmètres de responsabilité en fonction des compétences, des moyens et de la proximité aux opérations nécessaires à la prise de décision. Des seuils et règles sont établis et définis pour chaque responsable, et repris dans les délégations de pouvoirs pour permettre une prise de décision efficace et fluide, tout en répondant aux enjeux et risques du Groupe.

C'est ainsi que :

- les engagements contractuels font l'objet de délégations managériales ;
- la politique d'engagement de dépenses, basée sur un processus de commandes d'achats autorisées à certains profils d'acheteurs uniquement, comportant des paliers d'engagements et de délégations, s'applique au sein de nos systèmes d'informations ;
- par ailleurs, les comptes bancaires de l'ensemble des filiales sont regroupés au sein d'un portail télématique unique permettant à la direction financière du Groupe de contrôler les mouvements de trésorerie, qui, seule, valide les campagnes de règlements.

La direction financière assure ainsi un contrôle interne direct sur la qualité des comptes, la rentabilité du Groupe et l'utilisation de la trésorerie disponible.

La gestion des ressources financières fait l'objet, au-delà des procédures d'engagement de dépenses, d'une analyse mensuelle afin d'assurer :

- la liquidité du Groupe ;
- la couverture des risques de change ;
- le suivi des relations bancaires ;
- le pilotage de la stratégie de couverture du risque client.

Enfin, la Direction Juridique du Groupe a pour mission de veiller au respect du cadre réglementaire et légal qui s'impose à lui dans les différents pays, de protéger le patrimoine (notamment intellectuel) et les activités du Groupe dans son ensemble et de défendre ses intérêts. Ses missions principales sont les suivantes :

- assistance juridique aux opérations, sur tous les types de réglementations, élaboration et mise à jour de contrats types (achat de biens et services, conditions de vente, opérations promotionnelles...), pilotage des cabinets d'avocats consultés, gestion des pré-contentieux et des contentieux ;

- protection des titres de propriété intellectuelle en collaboration avec les départements R&D pour les brevets et marketing pour les marques ; veille juridique ;
- coordination du programme d'assurances du Groupe, permettant l'adéquation du programme d'assurances avec les activités du Groupe ;
- participation à la stratégie d'acquisition du Groupe ;
- les aspects fiscaux et douaniers font l'objet d'une veille et de la rédaction de procédures et revues par la direction juridique et fiscale : justification des schémas fiscaux choisis, des classements douaniers, etc. ;
- les aspects relatifs aux réglementations environnementales sont traités en collaboration étroite avec les départements opérationnels en charge de l'éco-conception des produits, des emballages et des process de récupération de matériels usagés.

La stratégie de la Société est de détenir le contrôle majoritaire de ses filiales. La Société s'assure de la tenue des Conseils d'administration et participe aux organes de gestion de ses filiales. Chaque filiale assure un reporting de gestion mensuel auprès de la Société, qui décide de lancer les actions appropriées si nécessaire.



# Rapport financier semestriel 2022



# Sommaire

<b>3.1 Bilan consolidé</b>	<b>32</b>
<b>3.2 Compte de résultat consolidé</b>	<b>33</b>
<b>3.3 Etat du résultat global consolidé</b>	<b>34</b>
<b>3.4 Tableau de variation des capitaux propres</b>	<b>34</b>
<b>3.5 Tableau de flux de trésorerie</b>	<b>35</b>

## Comptes consolidés au 30 juin 2022 (normes IFRS)

SES-imagotag est une société à conseil d'administration, cotée sur Eurolist Euronext Paris : les comptes consolidés au 30 juin 2022 recouvrent une période de 6 mois et présentent un total bilan de 582 186 K€ et un résultat net consolidé de 4894 K€. Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration du 19 septembre 2022.

### 3.1 Bilan consolidé

#### Actif

K€	Notes	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Immobilisations incorporelles	1	130 508	125 085	119 743
Immobilisations corporelles	2	19 654	20 383	19 399
Droits d'utilisation	2	11 622	13 535	15 705
Actifs financiers	3	1 477	1 392	1 299
Impôts différés actif	22	16 621	17 388	17 425
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>179 883</b>	<b>177 784</b>	<b>173 571</b>
Stocks et en-cours	4	166 578	137 504	108 354
Créances clients	5	138 581	120 234	108 256
Impôts courants	6	3 302	3 420	3 487
Autres débiteurs courants	6	18 178	16 451	13 798
Trésorerie & équivalents de trésorerie	7	75 664	89 759	80 541
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>402 303</b>	<b>367 368</b>	<b>314 436</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>582 186</b>	<b>545 152</b>	<b>488 006</b>

#### Passif et capitaux propres

K€	Notes	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Capital	8	31 522	31 522	31 517
Réserves consolidées		157 082	148 747	140 392
Résultat - part groupe		4 894	2 109	1 019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>193 498</b>	<b>182 378</b>	<b>172 929</b>
Provisions non courantes	10	2 930	1 412	1 251
Impôts différés passif	22	7 485	6 680	6 218
Emprunts	11	81 054	81 460	81 614
Dettes locatives non courantes	11	5 837	5 958	6 091
Autres passifs non courants	12	3 319	4 879	3 803
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>100 624</b>	<b>100 389</b>	<b>98 978</b>
Dettes fournisseurs	13	168 859	156 446	97 392
Dettes locatives courantes	11	1 524	1 243	1 263
Autres dettes et comptes de régularisation	14	117 682	104 695	117 443
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>288 064</b>	<b>262 384</b>	<b>216 099</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>582 186</b>	<b>545 152</b>	<b>488 006</b>

## 3.2 Compte de résultat consolidé

### Compte de résultat

K€	Notes	30/06/2022 (6 mois)	31/12/2021 (12 mois)	30/06/2021 (6 mois)
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>15</b>	<b>285 865</b>	<b>422 868</b>	<b>202 794</b>
Achats consommés	16	-220 398	-319 101	-155 288
Charges externes	17	-18 925	-32 102	-14 496
Charges de personnel	18	-23 525	-36 350	-17 204
Impôts et taxes		-1 086	-1 643	-588
Dotations aux amortissements	1&2	-13 473	-23 528	-11 792
Dotations aux provisions	19	-6 445	-9 480	-3 452
Reprises de provisions	19	6 386	4 566	2 435
Autres produits de l'exploitation	20		16	13
Autres charges de l'exploitation	20	-14	-32	-21
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>8 386</b>	<b>5 214</b>	<b>2 402</b>
Autres produits financiers	21	41 508	19 637	9 555
Autres charges financières	21	-42 449	-20 489	-10 280
Charge d'intérêts sur dettes locatives	21	-132	-262	-155
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>-1 073</b>	<b>-1 114</b>	<b>-880</b>
Charge ou produit d'impôt	22	-2 419	-1 991	-503
<b>RESULTAT NET</b>		<b>4 894</b>	<b>2 109</b>	<b>1 019</b>
Dont intérêts minoritaires		-146	-725	-300

### Résultat par action

Résultat par action	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Résultat part du Groupe en K€	5 039	2 834	1 320
Nombre moyen pondéré d'actions	15 761 008	15 802 297	15 758 516
Options de souscription d'actions			3 000
Actions gratuites			
Résultat par action			
- avant dilution	0,32	0,18	0,08
- après dilution	0,32	0,18	0,08

### 3.3 Etat du résultat global consolidé

K€	30/06/2022	30/06/2021
<b>RESULTAT NET</b>	<b>4 894</b>	<b>1 019</b>
Ecart de conversion		
Couverture de flux de trésorerie	2 490	1 431
Ecart de réévaluation		
Ecart actuariels		
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>7 384</b>	<b>2 450</b>
- revenant à la société mère	7 529	2 750
- revenant aux minoritaires	-146	-300

### 3.4 Tableau de variation des capitaux propres

K€	Capital	Réserves	Résultat	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
<b>Capitaux propres 31/12/2020</b>	<b>31 516</b>	<b>141 693</b>	<b>-6 878</b>	<b>166 331</b>	<b>-1 414</b>	<b>164 916</b>
Affectation du résultat 2020		-6 878	6 878	0		0
Augmentation de capital	6	2 280		2 286		2 286
Actions propres		48		48		48
Résultat 2021			2 834	2 834	-725	2 109
Instruments financiers		7 050		7 050		7 050
Réserves minoritaires et autres variations		5 969		5 969		5 969
<b>Capitaux propres 31/12/2021</b>	<b>31 522</b>	<b>150 162</b>	<b>2 834</b>	<b>184 518</b>	<b>-2 139</b>	<b>182 379</b>
Affectation du résultat 2021		2 109	-2 109	0		0
Augmentation de capital				0		0
Actions propres		17		17		17
Résultat 30/06/2022			5 039	5 039	-146	4 893
Instruments financiers		2 490		2 490		2 490
Réserves minoritaires et autres variations		3 719		3 719		3 719
<b>Capitaux propres 30/06/2022</b>	<b>31 522</b>	<b>158 497</b>	<b>5 764</b>	<b>195 784</b>	<b>-2 285</b>	<b>193 498</b>

### 3.5 Tableau de flux de trésorerie

K€	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
+/- Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	4 894	2 109	1 019
" +/- Dotations nettes aux amortissements et provisions	15 578	28 346	12 645
-/+ Autres produits et charges calculés	2 398	2 132	643
-/+ Plus et moins-values de cession (prov écart de change en P&L IFRS et Résultat instrument fi)	169	1 015	189
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	23 039	33 602	14 496
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	2 072	985	380
<b>= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT après coût de l'endettement financier net et avant impôts</b>	<b>25 109</b>	<b>34 587</b>	<b>14 877</b>
- Impôts versés			
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité	-21 556	-2 829	-8 965
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>3 553</b>	<b>31 758</b>	<b>5 912</b>
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-15 789	-29 920	-14 336
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	30
- Décaissements liés aux acquisitions de droits d'utilisation	-873	-4 905	-4 255
+ Encaissements liés aux cessions de droits d'utilisation	59	110	41
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-88	-106	-52
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	2	15	14
+/- Incidence des variations de périmètre	-1 700	4 326	4 123
+ Subventions d'investissement reçues	0	0	-91
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-18 389</b>	<b>-30 480</b>	<b>-14 524</b>
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital			
+ Emission d'emprunts	65	124	62
+ Emission d'emprunts IFRS16	934	4 632	3 927
+ Remboursement d'emprunts	-471	-3 423	-3 207
Remboursement de dettes locatives	-775	-1 627	-770
- Distribution de dividendes			
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	17	48	-162
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>-230</b>	<b>-246</b>	<b>-149</b>
+/- Incidence des variations des cours des devises	973	122	699
<b>= VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>-14 093</b>	<b>1 154</b>	<b>-8 063</b>
<b>TRESORERIE D'OUVERTURE</b>	<b>89 759</b>	<b>88 605</b>	<b>88 605</b>
<b>TRESORERIE DE CLÔTURE</b>	<b>75 664</b>	<b>89 759</b>	<b>80 541</b>



# Notes annexes aux comptes semestriels consolidés résumés

# Sommaire

<b>4.1 Règles et méthodes comptables</b>	<b>38</b>
<b>4.2 Faits majeurs de la période</b>	<b>48</b>
<b>4.3 Événements postérieurs à la clôture</b>	<b>48</b>
<b>4.4 Notes sur les comptes semestriels consolidés résumés</b>	<b>49</b>
<b>4.5 Autres informations</b>	<b>58</b>
<b>4.6 Périmètre de consolidation</b>	<b>60</b>

## 4.1 Règles et méthodes comptables

### 4.1.1 Base de préparation des états financiers consolidés

#### 4.1.1.1 Comptes consolidés Base de préparation

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe SES-imagotag au titre de la période de 6 mois arrêtée le 30 juin 2022 sont établis selon les normes internationales d'information financière (les "IFRS") applicables à cette date et telles qu'approuvées par l'Union Européenne, à la date d'arrêt de ces états financiers.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés au 30 juin 2022 ont été préparés en conformité avec la norme internationale IAS34 « information financière intermédiaire ». Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les principes comptables retenus pour l'établissement des états financiers intermédiaires consolidés résumés pour la période du 01 janvier 2022 au 30 juin 2022 sont identiques à ceux utilisés pour la présentation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2021, à l'exception des nouvelles normes applicables en date du 1er janvier 2022.

La devise de présentation des états financiers consolidés est l'euro. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

Les états financiers sont établis selon le principe du coût historique à l'exception d'un certain nombre de comptes d'actifs et passifs qui ont été évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers des filiales dont la liste figure en § 4.6. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les sociétés du groupe ont établi des comptes semestriels au 30 juin 2022. Tous les soldes intragroupes, transactions intragroupes ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les comptes sociaux de chacune des sociétés du Groupe sont établis en accord avec les principes comptables et les réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs. Ils font l'objet de retraitements pour se conformer aux principes de consolidation en vigueur dans le Groupe.

**Les nouveaux textes d'applications obligatoires à compter du 1er janvier 2022 et appliqués pour la première fois par le groupe SES-imagotag :**

Néant

**Les nouveaux textes obligatoirement applicables à compter du 1er janvier 2022 et concernant le Groupe n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés. Ils concernent :**

- Amendements aux normes IFRS 3 - Regroupement d'entreprises, IAS16 - Immobilisations corporelles, IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels et des améliorations annuelles 2018-2020.

**Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés mais non encore applicables ou non appliqués de manière anticipée par le Groupe.**

Les normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'IASB ou l'IFRSIC (« International Financial Reporting Standard Interpretations Committee ») ainsi que par l'Union Européenne au 30 juin 2022, mais d'application non obligatoire au 30 juin 2022, n'ont pas donné lieu à une application anticipée.



### 4.1.1.2 Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont traités dans le cadre de la norme IFRS 3 révisée, qui apprécie notamment la notion de « prise de contrôle » dans l'application faite aux opérations d'acquisition de titres. Selon les cas, les impacts sont pris en compte en résultat ou en capitaux propres.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la juste valeur de la contrepartie transférée est affectée aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris. Ces derniers sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Dans ce contexte, le goodwill représente l'excédent résiduel de la contrepartie transférée sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluables de façon fiable à la date d'acquisition.

Le délai d'affectation est limité à la période requise pour identifier et évaluer les actifs et passifs de la société acquise, les participations ne donnant pas le contrôle, le prix payé et la juste valeur de la quote-part antérieurement acquise, sans toutefois pouvoir excéder 12 mois.

Ultérieurement, le goodwill est évalué annuellement, à son coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur déterminées comme indiqué au paragraphe ci-après intitulé « immobilisations incorporelles », conformément à la norme IAS 36. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en tant que résultat opérationnel.

Concernant les puts sur intérêts minoritaires émis après la première application des normes IFRS 3R et IAS 27R, le groupe comptabilise les variations ultérieures de la dette en capitaux propres (transactions entre l'actionnaire de contrôle et les intérêts minoritaires, qui portent sur des titres de capital mais n'ont pas d'incidence sur le contrôle).

### 4.1.1.3 Estimations et jugements

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur. L'établissement des états financiers nécessite, conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, d'effectuer des estimations et d'utiliser des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Les estimations significatives réalisées par SES-imagotag pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- L'évaluation à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels obtenus lors d'une acquisition (IFRS 3 - regroupement d'entreprises) ;
- Les évaluations retenues pour les tests des pertes de valeur notamment de la valeur recouvrable du goodwill ;
- L'évaluation à la juste valeur des instruments financiers ;
- L'évaluation de la valeur recouvrable des créances et des stocks ;
- Les estimations des passifs, notamment sur les litiges et les positions fiscales incertaines ;
- Les hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs ;
- Les dettes de put ;
- Les droits d'utilisation et obligations locatives résultant de contrats de location ;
- La juste valeur des instruments en capitaux propres ;
- La charge relative aux paiements fondés sur actions.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, SES-imagotag révisé ses estimations sur la base des informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

## 4.1.2 Immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Des frais de développement ;
- Des brevets ;
- Des logiciels ;
- Un ERP ;
- Des goodwills ;
- Des bases clients ;
- Des technologies.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, et sont amorties.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations, sur les bases suivantes :

	Durée d'amortissement
Technologies	15 ans
Frais de développement	5 ans
Brevets	10 ans
ERP	6 à 10 ans
Base clients	15 ans
Logiciels	2 à 5 ans

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour la détermination de la base amortissable.

### Test de dépréciation

Conformément à la norme IAS 36, le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel et les autres immobilisations incorporelles amortissables sont testées lorsqu'il apparaît des indices de perte de valeur. L'existence de ces indices est examinée à chaque arrêté annuel et intermédiaire.

Compte-tenu du pilotage global des activités de SES-imagotag d'un point de vue technologique et d'un point de vue géographique, il est impossible d'allouer des actifs et la génération de cash à des sous-ensembles clairement identifiés au sein du groupe. Les goodwill sont suivis sur la base d'une unité génératrice de trésorerie unique depuis le 31 décembre 2016.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'immobilisation avec sa valeur recouvrable, déterminée comme le montant le plus élevé entre sa juste valeur minorée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La juste valeur minorée des coûts de cession est privilégiée dans les rares cas où une opération récente sur les actifs concernés rend l'information disponible et fiable. Dans l'essentiel des cas, la valeur d'utilité est estimée en utilisant des projections de flux de trésorerie sur la base des prévisions d'exploitation existantes portant sur une période de dix ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Les hypothèses retenues sont celles d'une croissance soutenue du marché, tirée par une pénétration actuellement faible des solutions ESL et progressant fortement sous l'effet de l'équipement des grands retailers mondiaux comme observé actuellement. Dans ce contexte, le taux de croissance est élevé, supérieur à 20% par an jusqu'en 2027, le taux de charges opérationnelles baisse et la marge brute augmente grâce au développement des services récurrents à plus forte marge.

Les principales hypothèses retenues sont :

- La projection à 10 ans réalisée par le management : le marché de l'étiquetage électronique est un marché non encore mature au niveau mondial et en croissance forte, d'où une prévision supérieure à 5 ans, plus en adéquation avec les perspectives de ce marché ;
- Le taux de croissance à long terme retenu de 3% reflète les taux de croissance d'un marché technologique encore dynamique à cette échéance ;
- Un taux d'actualisation de 11% appliqué aux flux de trésorerie ;
- La valeur recouvrable qui ressort du test de dépréciation est supérieure à la valeur comptable des actifs.

La sensibilité du résultat aux variations de plus ou moins un point des hypothèses retenues, ne remet pas en cause les résultats du test de dépréciation du goodwill.

Une dépréciation est comptabilisée en cas de perte de valeur. Les pertes de valeur peuvent être reprises lorsque les conditions ont changé, sauf pour le goodwill. A l'exception du goodwill, les pertes de valeur modifient de manière prospective le plan d'amortissement puisqu'elles s'imputent sur la base amortissable.

### Frais de développement

Les frais de développement engagés par SES-imagotag sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des frais de développement des projets répondant aux critères suivants :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts sont individualisés de façon fiable ;
- La faisabilité technique du produit est démontrée ;
- Le produit ou procédé sera commercialisé ou utilisé en interne et générera des avantages économiques futurs probables ;
- Il existe un marché potentiel pour le produit ou son utilité en interne est démontrée ;
- Les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

### Brevets

Concernant l'évaluation des brevets, en l'absence de marché actif, le Groupe a retenu la méthode du coût d'acquisition.

## 4.1.3 Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur les durées d'utilisation suivantes :

	<b>Durée d'amortissement</b>
Outillages et matériels industriels	<b>3 à 5 ans</b>
Agencements et installations	<b>5 à 10 ans</b>
Mobilier, matériel de bureau et informatique	<b>1 à 10 ans</b>

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour la détermination de la base amortissable.

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations et erreurs » et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de frais de cession et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps, de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

## 4.1.4 Contrats de location (IFRS 16)

D'application obligatoire au 1er janvier 2019, IFRS 16 « Contrat de location » remplace la norme IAS17 « Contrats de locations » et interprétations y afférentes. Lors de la conclusion d'un contrat de location dont les paiements sont fixes, cette norme impose d'enregistrer un passif au bilan correspondant aux paiements futurs actualisés, en contrepartie de droits d'utilisation à l'actif amortis sur la durée du contrat.

Le Groupe a appliqué la méthode de transition dite « rétrospective modifiée » qui prévoit la comptabilisation d'un passif à la date de transition égal aux seuls loyers résiduels actualisés, en contrepartie d'un droit d'usage ajusté du montant des loyers payés d'avance ou enregistrés en charges à payer, et des coûts de remise en état. Conformément aux diverses mesures de simplification prévus par la norme, le Groupe a exclu les contrats d'une durée résiduelle inférieure à douze mois.

Les contrats de location concernent les locaux de bureaux et entrepôts, les lignes de production et matériels industriels, les véhicules et le matériel informatique.

La durée du contrat généralement retenue pour le calcul du passif est celle du contrat initialement négocié, sans prise en compte des options de résiliation anticipée ou d'extension, sauf cas particulier. Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque contrat par référence au taux d'emprunt marginal, pour la durée résiduelle du contrat.

## 4.1.5 Stocks (IAS 2)

Les stocks sont évalués, conformément à IAS 2, au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valorisation des produits finis se compose des éléments suivants :

- Prix de revient des composants valorisés au coût moyen unitaire pondéré ;
- Coût de la prestation d'assemblage par le sous-traitant ;
- Frais annexes constitués essentiellement des frais de stockage des composants ;
- Frais de transit des étiquettes.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Dès lors que la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur du stock, une provision pour dépréciation est constatée selon la méthode suivante :

La dépréciation des stocks est déterminée selon la catégorie du produit et les règles de rotation afférentes comme décrit ci-dessous :

Pour chaque catégorie, la règle consiste à :

1. Calculer la rotation des produits concernés. Celle-ci donne le nombre de jours depuis qu'un article au sein d'une référence a dernièrement été consommé.
2. Seuls les produits n'ayant pas tourné depuis plus de 6 mois peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation.
  - A. produits neufs, non reconditionnés :
    - 50 % de la valeur brute pour les biens n'ayant pas tourné depuis plus de 6 mois,
    - 80 % de la valeur brute pour les biens n'ayant pas tourné depuis plus de 12 mois,
    - 100 % de la valeur brute pour les biens n'ayant pas tourné depuis plus de 18 mois,
    - 100 % de la valeur brute pour les biens n'ayant jamais tourné.

Parmi ceux-là, sont exclus du calcul de la provision les catégories suivantes :

- produits pour lesquels il existe une commande ferme sur les 12 prochains mois ou une opportunité commerciale supérieure à 90 % sur les 6 prochains mois permettant de couvrir au moins 50 % des quantités en stocks,
- produits faisant l'objet d'une action de reconditionnement visant à vendre ces produits,
- produits innovants pour les futures gammes à venir ;

B. produits reconditionnés ou à reconditionner :

- 50 % de la valeur brute pour les références représentant plus de 18 mois de la consommation passée ou future si la référence a tourné au cours des 12 derniers mois,
- 100 % de la valeur brute pour les références représentant plus de 18 mois de la consommation passée ou future si la référence n'a pas tourné au cours des 12 derniers mois,
- 100 % de la valeur brute pour les références n'ayant jamais tourné.

## 4.1.6 Actifs financiers, créances et autres actifs courants

### (IFRS 9)

Les actifs financiers, créances et autres actifs courants sont comptabilisés pour leur montant brut, déduction faite des provisions pour dépréciation des montants estimés non recouvrables.

Pour les créances commerciales incluant les actifs de contrats, le Groupe a évalué les pertes effectivement encourues au cours des dernières années sur son portefeuille clients et a conclu que le nouveau modèle de dépréciation d'IFRS 9 au 1er janvier 2019 n'a pas d'impact substantiel sur les comptes du Groupe par rapport au modèle IAS 39.

Concernant la provision pour dépréciation des créances clients, seules les créances qui présentent un retard de plus de 90 jours et un motif de litige de la part du client font l'objet d'une analyse au cas par cas, selon les critères suivants :

- En l'absence de risque identifié, tout motif lié à une demande de documentation complémentaire ne fait l'objet d'aucune provision ;
- Les dossiers permettant d'envisager une récupération du matériel sont provisionnés à 33% ;
- Les créances confiées au contentieux sont provisionnées en fonction du ratio de réussite historique de récupération (50%) ;
- Les créances jugées irrécupérables sont provisionnées à 100%.

## 4.1.7 Instruments financiers (IFRS 9)

La norme IFRS 9 énonce les dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs financiers, ainsi que de certains contrats d'achat ou de vente d'actifs non financiers. Cette norme remplace IAS39 « Actifs financiers : comptabilisation et évaluation ».

Tous les instruments dérivés sont valorisés au bilan à leur juste valeur, selon la norme IFRS 9.

Les instruments financiers dérivés consistent en des contrats de change à terme.

La gestion des risques financiers par le Groupe SES-imagotag (risque de taux, risque de change, risque de contrepartie et liquidité) est décrite à la note 29 du présent document ainsi que le chapitre 2.1.4 de la section Facteurs de risques et incertitudes.

Les instruments financiers dérivés sont contractés par le Groupe SES-imagotag dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change. La comptabilisation des instruments financiers en tant qu'instruments de couverture dépend ensuite de leur éligibilité ou non à la comptabilité de couverture.

Le Groupe a mis en place un contrat d'affacturage qui prévoit le transfert juridique des droits sur les créances cédées dans la mesure où la cession est effectuée conformément aux dispositions de l'art. 1346 - 1 du Code civil et aux articles L. 313-23 à L. 313-34 du Code Monétaire et Financier. Le contrat prévoit également le transfert substantiel du risque de crédit et de retard de paiement associé à ces mêmes créances compte tenu des agréments en garantie octroyés par la société d'affacturage couvrant à la fois le risque d'impayé (dès la date d'échéance) ainsi que le risque d'insolvabilité du débiteur, limitant ainsi le droit de recours de la société d'affacturage auprès du Groupe en cas d'impayé. Par ailleurs, le risque de dilution, conservé par le Groupe, a été analysé au regard du niveau réel des non-valeurs sur la base des données historiques sur le périmètre des créances cédées. Les modalités de la rémunération sont fixes et non révisables postérieurement à la cession des factures. Ainsi, le résultat de ces différentes analyses (transfert des droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie et transfert substantiel des risques et avantages) a permis de conclure sur le caractère déconsolidant du contrat.

### 4.1.8 Achats à terme

Le Groupe SES-imagotag a opté pour la comptabilité de couverture de flux de trésorerie pour ses achats à terme.

Les contrats de change à terme utilisés par le Groupe SES-imagotag peuvent être qualifiés de couverture de flux futurs de trésorerie. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeur des flux de trésorerie libellés en devises. Les dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est ré-estimée. La juste valeur des contrats de change à terme de devises est déterminée par référence à ce que le groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours.

La comptabilité de couverture est applicable, si et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- La relation de couverture est composée uniquement d'éléments éligibles à la comptabilité de couverture ;
- Une relation de couverture est clairement identifiée, formalisée et documentée dès sa date de mise en place ;
- La relation de couverture respecte les critères d'efficacité suivants :
  - Il existe une relation économique entre l'élément couvert et la couverture ;
  - Il n'y a pas de prépondérance du risque crédit dans la variation de juste valeur de l'élément de couverture et de l'élément couvert ;
  - Le ratio de couverture de la relation de couverture est égal au rapport entre la quantité de l'élément couvert qui est réellement couverte par l'entité et la quantité de l'instrument de couverture que l'entité utilise réellement pour couvrir cette quantité de l'élément couvert.

Les variations de valeur de la part efficace des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en autres éléments du résultat global, dans un compte spécifique de réserve de réévaluation. La part inefficace des dérivés de couverture est comptabilisée au compte de résultat.

La composante report/déport est exclue de la relation de couverture, et les variations de valeur sont comptabilisées en résultat au niveau du poste « autres produits et charges financiers ».

### 4.1.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend :

- Les placements financiers, très liquides et présentant un risque de variation de valeur très limité ;
- Les comptes bancaires ;
- Les comptes de caisse.

Les valeurs mobilières de placement (SICAV monétaires) sont comptabilisées à la juste valeur en date de clôture (niveau 1 de juste valeur).

Les comptes à terme sont comptabilisés au coût amorti.

### 4.1.10 Actions propres (IAS 32)

Selon IAS 32 « instruments financiers », si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité.

De telles actions propres peuvent être acquises et détenues par l'entité ou par d'autres membres du groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

### 4.1.11 Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le Groupe comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour le Groupe par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existait à la date de clôture, pourraient occasionner.

### 4.1.12 Plans d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites (IFRS 2)

La norme IFRS 2 « paiement fondé sur des actions » prévoit l'enregistrement d'une charge en contrepartie des services obtenus dans le cadre des plans de souscription d'actions (et assimilés) accordés aux salariés.

Le Groupe a mis en place des plans d'option de souscription, d'actions gratuites ou d'achat d'actions et a procédé à l'émission de bons de souscription au profit de certains salariés. Les prix d'option d'achat ou de souscription sont fixés par le Conseil d'Administration qui consent les options.

Les évolutions de valeurs postérieures aux dates d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale des options ; le nombre d'options pris en compte pour valoriser les plans est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la présence des bénéficiaires et de la réalisation des conditions de performance interne aux fins de périodes d'acquisition des droits.

L'avantage valorisé équivaut à une rémunération des bénéficiaires qui est donc comptabilisée en charges de personnel, de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Les plans d'options de souscription d'actions ont été évalués par référence à la juste valeur des instruments attribués.

La juste valeur des actions gratuites attribuées correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. La charge globale du plan correspond à la juste valeur estimée multipliée par le nombre d'actions attribuées sur les périodes d'acquisition envisagées dans le plan, multipliée par la probabilité de réalisation des objectifs de performance.

### 4.1.13 Avantage au personnel (IAS 19 révisée)

#### Indemnités de fin de carrière

La provision constituée au titre des avantages au personnel concerne exclusivement les indemnités de départ à la retraite qui sont légalement dues aux salariés en France.

Le calcul se fait conformément à la norme IAS 19 révisée, selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La charge de la période correspondant à la variation du coût des services rendus est constatée en charge de personnel, le coût de l'actualisation est comptabilisé en charge financière.

De plus, les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles, sont désormais comptabilisés en « Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres ».

### 4.1.14 Impôts différés (IAS 12)

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Conformément à IAS 12 « Impôts sur le résultat », ils sont comptabilisés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés à la clôture au 30 juin 2022.

Le groupe comptabilise un impôt différé actif pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'il disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés, en considérant les délais de report en avant et les taux d'impôt applicables dans chaque pays.

### 4.1.15 Crédit d'impôt recherche (IAS 20)

Le crédit d'impôt recherche est une incitation fiscale assimilable à une subvention. Il rentre donc dans le champ d'application de la norme IAS 20. Selon cette norme, il convient de procéder à une allocation du crédit d'impôt recherche selon que les dépenses de recherche sont comptabilisées à l'actif (inscription en immobilisations incorporelles selon IAS 38) ou en résultat.

Pour la quote-part relative aux frais de R&D immobilisés, la reconnaissance au compte de résultat du crédit d'impôt recherche généré est différée dans le temps sur la durée d'amortissement des frais de R&D capitalisés sous-jacents. Pour la quote-part relative aux dépenses de recherche comptabilisées en charges, la reconnaissance au compte de résultat du crédit d'impôt recherche est immédiate. Le Groupe a opté pour la comptabilisation de la totalité du crédit d'impôt recherche en diminution des dépenses constatées au compte de résultat, au poste des autres charges externes.

### 4.1.16 Conversion des éléments en devises

Les comptes consolidés au 30 juin 2021 ont été établis en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la société mère.

Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont mesurés en utilisant cette monnaie fonctionnelle.

## Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidées

Les transactions en devises constatées dans le compte de résultat sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération, à l'exception des opérations pour lesquelles la Société dispose de couverture (USD).

Ces dernières sont comptabilisées au cours de couverture. Les éléments monétaires exprimés en devises, comptabilisés au bilan, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture à l'exception des dettes libellées en USD lesquelles sont converties au taux de couverture. Les différences de change qui en résultent sont enregistrées au compte de résultat

## Conversion des comptes des filiales étrangères

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société mère sont convertis en euros :

- Les actifs et passifs sont convertis en euros, au taux de change en vigueur à la date de clôture ;
- Les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours ;
- Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.



### 4.1.17 Résultat par action

Le Groupe présente un résultat de base par action et un résultat par action dilué.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en retenant la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture.

### 4.1.18 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients (IFRS 15)

Le chiffre d'affaires est reconnu et présenté conformément à la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients ».

Les revenus du groupe peuvent être répartis en revenus de biens et de services. Le fait générateur du chiffre d'affaires varie selon la nature de la vente :

- Lorsque le Groupe est en charge de l'installation des systèmes d'étiquettes, la reconnaissance du revenu s'effectue lorsque le système devient opérationnel. A la clôture des comptes, les installations facturées mais non terminées donnent lieu à la constatation d'un produit constaté d'avance, les installations terminées mais non facturées donnent lieu à la constatation d'une facture à établir.
- Lorsque le Groupe ne livre que les étiquettes, la reconnaissance du revenu s'effectue en fonction de l'incoterm appliqué.
- La formation est facturée et reconnue lors de la réalisation de la prestation, indépendamment de la livraison des étiquettes.
- Les frais de transports sont facturés de façon concomitante à la facturation des étiquettes, et le revenu attaché est reconnu selon les mêmes modalités que la prestation principale (livraison des étiquettes).
- Les remises forfaitaires annuelles accordées aux clients sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.
- Les contrats de maintenance sont facturés par avance pour des périodes de trois à six mois. Des produits constatés d'avance sont comptabilisés pour annuler le chiffre d'affaires lié à l'exercice suivant au prorata temporis.
- Dans certains cas, le groupe peut être amené à réaliser des prestations d'ingénierie de recherche et développement. Le revenu attaché est reconnu lorsque la prestation est terminée et l'obligation de performance atteinte.
- Les frais correspondants à des développements spécifiques engagés dans le cadre d'acquisition de nouveaux contrats clients sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus à l'exception de ceux répondant aux critères suivants :
  - Il s'agit des coûts incrémentaux spécifiques à l'obtention de certains nouveaux contrats ;
  - Ces coûts sont indispensables pour répondre aux besoins exprimés par le client.

A la clôture de chaque exercice, les coûts engagés pour des contrats non obtenus sont comptabilisés en charges. Les coûts engagés pour des contrats obtenus sont capitalisés et amortis en mode linéaire sur la durée des contrats.

## Principal ou Agent

Le Groupe a mené une analyse de la nature de ses relations vis-à-vis de ses clients afin de déterminer s'il agit en tant que principal ou en tant qu'agent dans la réalisation du contrat ou d'une partie du contrat quand le Groupe est amené à revendre des équipements, des logiciels ou des services. Dans le référentiel actuel, le Groupe prend comme principaux critères les notions de risques et avantages pour déterminer s'il agit en tant que principal ou agent, et notamment la responsabilité contractuelle vis-à-vis du client, la responsabilité du risque de crédit, la responsabilité contractuelle vis-à-vis des fournisseurs et la valeur ajoutée apportées aux prestations ou aux produits des fournisseurs.

Sous IFRS 15, le Groupe est considéré comme agissant en tant que principal puisqu'il contrôle les biens ou les services avant de les transférer à son client.

### 4.1.19 Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Le groupe SES-imagotag ne présente qu'un seul secteur opérationnel correspondant à une activité homogène d'installations et à la maintenance d'étiquettes électroniques de gondoles.

Les résultats opérationnels sont examinés au niveau du groupe. L'objectif est de prendre des décisions relatives à l'affectation des ressources et à l'évaluation de la performance. Des informations isolées au niveau plus faible ne sont pas disponibles, compte-tenu du pilotage global des activités, technologies et zones géographiques.

### 4.2 Faits majeurs de la période

La dynamique commerciale et les résultats obtenus au premier semestre 2022 sont très satisfaisants. La solide performance de notre EBITDA résulte du déploiement croissant de nos solutions à valeur ajoutée, couplé à la maîtrise de nos coûts de production et charges opérationnelles dans un contexte opérationnel difficile marqué par des tensions inflationnistes exacerbées par la hausse du dollar. Nous sommes en bonne voie pour atteindre nos objectifs annuels et respecter la trajectoire de notre plan stratégique VUSION 23.

### 4.3 Événements postérieurs à la clôture

#### Evolution de la JV en Chine et nouveau partenariat stratégique et capitalistique avec BOE-YiYun

En date du 22 juillet 2022, le conseil d'administration de la société a approuvé le projet de transfert des 51% que le Groupe détient dans sa joint-venture en Chine en échange de 9,5% de la société technologique chinoise BOE-YiYun. Cette société, dont le premier actionnaire est BOE, est spécialisée dans les solutions digitales pour les secteurs de la culture, de l'éducation et du commerce. Récemment séparée (spin-off) de BOE à l'occasion de l'entrée de plusieurs investisseurs chinois de premier plan, BOE-YiYun est dirigée par George Yao, qui est par ailleurs administrateur représentant BOE au conseil d'administration de SES-imagotag et principal artisan du partenariat stratégique et financier entre les deux sociétés en 2017.

BOE-YiYun est une société en forte croissance qui a vocation à entrer en bourse dans les années à venir.

Par cette opération, la JV se trouvera intégrée au sein de BOE-YiYun afin d'accélérer son développement sur le marché du retail. De son côté SES-imagotag devient un actionnaire significatif de BOE-YiYun, une société en rapide expansion qui devient son partenaire stratégique en Chine et dispose de toutes les clés pour réussir pleinement sur ce marché.

Cette opération est soumise à certaines obligations réglementaires en Chine devrait être réalisée d'ici la fin du 3<sup>e</sup> trimestre 2022, avec les principaux effets suivants sur les comptes consolidés :

- Effet relatif sur le taux de marge et l'Ebitda consolidés du Groupe devrait être enregistré.
- Diminution d'environ 20 M€ de la trésorerie consolidée (transférée avec la JV).

Les guidances précédemment communiquées sur 2022 et 2023 restent inchangées par cette opération.

## 4.4 Notes sur les comptes semestriels consolidés résumés

### Note 1 - Immobilisations incorporelles

Actif brut immobilisé en K€	À l'ouverture	Augmentation	Virement poste à poste	Diminution	À la clôture
Goodwill	51 274	–	–	–	51 274
Recherche et développement	58 194	–	12 310	–	70 504
Concessions, brevets, droits similaires	55 884	75	6 783	–	62 742
Immobilisations incorporelles en cours	29 043	12 774	-19 094	-62	22 661
<b>TOTAL</b>	<b>194 395</b>	<b>12 849</b>	<b>–</b>	<b>-62</b>	<b>207 182</b>

Au 30 juin 2022, le montant des goodwill se répartit comme suit :

- fusion SES-ESL : 12,6 M€ ;
- acquisition SES-Imagotag GmbH : 13,4 M€ ;
- acquisition Pervasive Displays Inc (PDi) : 18,3 M€ ;
- acquisition Findbox (devenue Captana GmbH) : 6,7 M€ ;
- acquisition Market Hub : 0,3 M€.

Les frais de recherche et développement représentent le coût des dépenses de recherche et d'innovation engagées par le groupe et ayant permis d'améliorer et de diversifier notre offre de produits.

Le virement de poste à poste sur le semestre correspond :

- à l'activation des frais de recherche et développement engagés dans le cadre du développement permanent du logiciel Jeegy Cloud, de nouvelles références de la gamme Vusion, et du programme Captana.
- à l'activation d'une partie des projets de développement des systèmes d'informations et de l'infrastructure informatique du groupe.

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent aux dépenses engagées dans le cadre des projets de recherche et développement commercialisables, de développement de l'infrastructure informatique du groupe ainsi qu'aux frais engagés pour le dépôt de brevets dont la délivrance n'a pas encore été obtenue au 30 juin 2022.

L'augmentation des immobilisations en cours sur la période s'explique par les éléments suivants :

- dépenses de recherche et développement pour un montant de 9 054 K€ ;
- dépenses de développement et de restructuration de l'infrastructure informatique du groupe et de ses logiciels pour un montant de 3 795 K€.

Amortissements en K€	À l'ouverture	Augmentation	Virement poste à poste	Diminution	À la clôture
Recherche et développement	47 119	4 397	–	–	51 516
Concessions, brevets, droits similaires	22 190	2 967	–	–	25 157
<b>TOTAL</b>	<b>69 310</b>	<b>7 364</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>76 673</b>

## Note 2 - Immobilisations corporelles

Actif brut immobilisé en K€	À l'ouverture	Augmentation	Virement poste à poste	Diminution	À la clôture
Constructions et agencements	3 032	45	9	–	3 086
Installations techniques, matériel et outillage	21 905	1 361	20	–	23 286
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours	22 326	1 533	-29	-1	23 830
<b>TOTAL</b>	<b>47 263</b>	<b>2 940</b>	<b>–</b>	<b>-1</b>	<b>50 202</b>

Amortissements en K€	À l'ouverture	Augmentation	Virement poste à poste	Diminution	À la clôture
Constructions et agencements	1 821	177			1 998
Installations techniques, matériel et outillage	15 745	1 417			17 162
Autres immobilisations corporelles	9 313	2 077		-5	11 386
<b>TOTAL</b>	<b>26 880</b>	<b>3 672</b>	<b>–</b>	<b>-5</b>	<b>30 547</b>

### Droit d'utilisation

Actif brut immobilisé en K€	À l'ouverture	Augmentation	Virement poste à poste	Diminution	À la clôture
Locaux et agencements	8 672	633	–	-160	9 144
Ligne de production et matériels industriels	14 727		–		14 727
Véhicules et autres immobilisations corporelles	1 359	241	–	-378	1 222
<b>TOTAL</b>	<b>24 759</b>	<b>873</b>	<b>–</b>	<b>-538</b>	<b>25 093</b>

L'augmentation des droits d'utilisation sur l'exercice s'explique principalement par :

- le nouveau bail conclu pour SES-imagotag PDI Digital à Fernitz, en Autriche ;
- le renouvellement des locaux dans différentes filiales dont principalement au Canada, à Taiwan, en Chine, en Irlande, au Mexique et en Australie ;
- le renouvellement de la flotte automobile en France et dans les filiales.

La diminution des droits d'utilisation s'explique par :

- la terminaison de baux au sein des filiales canadienne, taïwanaise, espagnole, pour une valeur d'utilisation de 160 K€. Tous ces baux ont été renouvelés sur l'exercice ;
- la terminaison de contrats de locations de véhicules pour 378 K€.

Amortissements en K€	À l'ouverture	Augmentation	Virement poste à poste	Diminution	À la clôture
Locaux et agencements	2 466	857	–	-152	3 171
Ligne de production et matériels industriels	8 182	1 636	–		9 818
Véhicules et autres immobilisations corporelles	576	232	–	-326	482
<b>TOTAL</b>	<b>11 224</b>	<b>2 726</b>	<b>–</b>	<b>-479</b>	<b>13 471</b>

### Note 3 - Actifs financiers

Actifs financiers en K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Titres de participation non consolidés	39 <sup>1</sup>			39
Dépôts et cautions	828	58	-2	884
Autres prêts	526	30		556
Divers	1			1
<b>TOTAL</b>	<b>1 392</b>	<b>88</b>	<b>-2</b>	<b>1 477</b>

### Note 4 - Stocks

Etat des stocks en K€	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Stock de matières premières	25 006	21 292	17 521
Stock de produits finis	133 928	112 217	82 702
Stock de marchandises	16 060	13 579	13 921
Dépréciation du stock	-8 417	-9 584	-5 790
<b>TOTAL</b>	<b>166 578</b>	<b>137 504</b>	<b>108 354</b>

### Note 5 - Créances clients

Etat des créances clients en K€	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Créances clients brutes	139 675	120 700	108 928
Provision pour dépréciation	-1 095	-465	-672
<b>TOTAL</b>	<b>138 581</b>	<b>120 234</b>	<b>108 256</b>

L'augmentation du poste client s'explique par la croissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre du contrat d'affacturage déconsolidant en cours sur l'entité française, le montant total des créances clients déconsolidées s'élève à 7.6 M€ dont 4.1 M€ ont déjà été remboursés. Le montant des créances cédées non remboursées au 30 juin 2022 s'élève ainsi à 3.5 M€.

La provision pour dépréciation des créances clients se décompose de la façon suivante :

Détail de la provision pour dépréciation des créances clients en K€	Valeur brute	Dépréciation
Créances échues à < 90 jours	29	-14
Créances échues entre 91 jours et 180 jours	563	-71
Créances échues entre 181 jours et 360 jours	766	-482
Créances échues > 361 jours	682	-528
<b>TOTAL</b>	<b>2 040</b>	<b>-1 095</b>

<sup>1</sup> Titres de participation de la filiale créée au Japon et dont l'activité a démarré au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

## Note 6 - Autres débiteurs courants et impôts courants

Les créances d'impôts courants s'élevaient à 3 302 K€ au 30 juin 2022. Elles correspondent principalement aux créances de crédit d'impôt recherche et CICE comptabilisées de 2018 à H1 2022 en France et en Autriche.

Les autres débiteurs courants se décomposent comme suit :

État des autres débiteurs courants en K€	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Créances fiscales	5 473	4 424	6 943
Créances sociales	46	48	56
Fournisseurs - Avances et acomptes	799	842	1 779
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	3 401	5 353	2 988
Instruments financiers	5 543	3 221	0
Autres débiteurs courants	203	214	445
Charges constatées d'avance	2 714	2 348	1 586
<b>TOTAL</b>	<b>18 178</b>	<b>16 451</b>	<b>13 798</b>

Les créances fiscales, hors impôts courants, correspondent principalement à des créances de TVA sur achats.

Des avoirs à recevoir de la part de nos principaux fournisseurs d'assemblage de produits finis et de composants, ont été comptabilisés pour un montant de 2 773 K€ au 30 juin 2022.

Le montant comptabilisé en instruments financiers correspond à la juste valeur des instruments souscrits mais non-consommés à la clôture de l'exercice.

Les charges constatées d'avance concernent les charges d'exploitation courantes de l'entreprise facturées mais relatives à une période ultérieure, et principalement le second semestre 2022.

## Note 7 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie disponible en K€	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Valeurs mobilières de placement	32	16	30
Trésorerie - comptes débiteurs	75 632	89 743	80 511
<b>TOTAL</b>	<b>75 664</b>	<b>89 759</b>	<b>80 541</b>

## Note 8 - Capital

Mouvement des titres	Nombre	Valeur nominale en €	Capital en €
Titres en début de période	15 761 008	2	31 522 016
Titres émis	0	2	0
<b>TOTAL</b>	<b>15 761 008</b>	<b>2</b>	<b>31 522 016</b>

Au 30 juin 2022, la société détient un total de 1 889 titres d'autocontrôle, tous relatifs au contrat de liquidité conclu au cours de l'exercice 2021. Les actions propres sont retraitées en moins des capitaux propres en application d'IAS 32.

## Note 9 - Autres instruments de capitaux propres

Options de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites

### Attributions d'options de souscriptions

Le Conseil d'administration a, lors de la séance du 29 juin 2020, approuvé le principe d'un plan d'actions gratuites ayant pour effet d'attribuer 470 000 actions à émettre sous réserve de conditions de performance et de conditions de présence continue.

L'acquisition définitive des actions est soumise à une condition de présence du bénéficiaire et prévue comme suit :

- en 2022 : Livraison des Actions de la Tranche 1 en 2022 si les conditions de performance sont remplies (Target 2020) ;
- en 2023 : Livraison des actions de la Tranche 2 en 2023 si les conditions de performance sont remplies (Target 2021) ;
- en 2024 : Livraison des actions de la Tranche 3 en 2024 si les conditions de performance sont remplies (Target 2022) ;
- en 2025 : Livraison des actions de la Tranche 4 en 2025 si les conditions de performance sont remplies (Target 2023).

Pour les actions gratuites livrées au cours des années 2022 à 2025 (Target 2020 à Target 2023), les actions gratuites ne seront soumises à aucune période de conservation à compter de la date de livraison des actions (étant donné le délai de 2 ans entre l'attribution et l'acquisition).

## Note 10 - Provisions non courantes

Nature des provisions non courantes en K€	À l'ouverture	Dotation	Reprise utilisée	Transfert	À la clôture
Provisions pour garantie	249	947	-217		978
Provisions pour remises en état des biens loués	870				870
Provision pour engagements de retraite	0	16		773	789
Autres provisions pour risques	293				293
<b>TOTAL</b>	<b>1 412</b>	<b>962</b>	<b>-217</b>	<b>773</b>	<b>2 930</b>

La provision pour engagements de retraite s'élève à 789K€ contre 773K€ au 31 décembre 2021. Ce montant précédemment comptabilisé sur la ligne autres dettes sociales, a fait l'objet d'un reclassement en provisions non courantes au 30 juin 2022.

Les provisions pour remises en état des biens loués sont relatives aux contrats de locations dans le cadre de la norme IFRS 16. La contrepartie est comptabilisée en immobilisations corporelles, en augmentation du droit d'utilisation.

## Note 11 - Emprunts et dettes locatives

Les emprunts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Emprunts et dettes locatives en K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Emprunts obligataires	49 587	64		49 651
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	31 874		-471	31 403
Dettes locatives courantes et non courantes	7 201	934	-775	7 360
<b>TOTAL</b>	<b>88 662</b>	<b>998</b>	<b>-1 246</b>	<b>88 414</b>

#### 4. Notes annexes aux comptes semestriels consolidés résumés

En juin 2021, la société a opté pour le remboursement des emprunts garantis par l'État (PGE) sur une durée de 2 ans, à compter du mois d'août 2022. Les termes des autres emprunts en cours restent inchangés.

L'augmentation des dettes locatives correspond à la signature de nouveaux contrats de baux commerciaux à hauteur de 633 K€ et de nouveaux contrats de locations de véhicules à hauteur de 241 K€.

Emprunts et dettes locatives en K€	30/06/2022	À moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts	81 054	14 760	66 293	0
Concours bancaires	0	0	0	0
Dettes locatives courantes et non courantes	7 360	1 524	5 837	0
<b>TOTAL</b>	<b>88 414</b>	<b>16 284</b>	<b>72 129</b>	<b>0</b>

### Note 12 - Autres passifs non courants

Autres passifs non courants en K€	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Autres dettes - complément de prix	483	2 181	2 333
Crédit impôt recherche	2 835	2 696	1 470
Autres provisions et subventions d'exploitation	0	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 319</b>	<b>4 879</b>	<b>3 803</b>

Market Hub : le solde de la juste valeur de la dette de put sur la tranche minoritaire de 40 % dans le cadre de l'acquisition de la société Market Hub a été versé au cours du mois de février 2022 pour un montant de 1 700K€.

### Note 13 - Fournisseurs

Etat des dettes fournisseurs en K€	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Dettes fournisseurs	132 454	81 447	62 863
Fournisseurs - factures non parvenues	36 405	75 000	34 530
<b>TOTAL</b>	<b>168 859</b>	<b>156 446</b>	<b>97 392</b>

### Note 14 - Autres dettes et comptes de régularisation

Etat des autres dettes en K€	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Clients - avances et acomptes	83 296	86 463	92 030
Clients - avoirs à établir	705	502	569
Dettes sociales et fiscales	25 696	15 333	11 505
Engagements de retraite		773	851
Instruments financiers	0	0	1 572
Produits constatés d'avance et autres dettes	7 985	1 624	10 916
<b>TOTAL</b>	<b>117 682</b>	<b>104 695</b>	<b>117 443</b>

L'augmentation des produits constatés d'avance correspond à des ventes réalisées au mois de juin mais dont les obligations contractuelles n'étaient pas intégralement remplies au 30 juin 2022. Le produit de ces ventes sera reconnu sur le second semestre de l'année.

Les engagements de retraite s'élève à 789K€ contre 773K€ au 31 décembre 2021. Ce montant précédemment comptabilisé sur la ligne autres dettes, a fait l'objet d'un reclassement en provisions non courantes au 30 juin 2022 (cf note 10).



## Note 15 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la période s'analyse de la manière suivante :

Chiffre d'affaires en M€	30/06/2022		30/06/2021	
Europe et MEA	221,3	77 %	157,2	78 %
France	32,6		27,0	
EMEA	188,7		130,2	
Asie et Amériques	64,6	23 %	45,6	22 %
<b>TOTAL</b>	<b>285,9</b>		<b>202,8</b>	

Chiffre d'affaires en M€	30/06/2022		30/06/2021	
Ventes d'étiquettes électroniques	240,8	84 %	175,9	87 %
Prestations de services, logiciels et autres solutions à valeur ajoutée	45,1	16 %	26,9	13 %
<b>TOTAL</b>	<b>285,9</b>		<b>202,8</b>	

## Note 16 - Achats consommés

Le montant des achats consommés est composé des éléments suivants :

- Consommation des achats de matières premières et de marchandises ;
- Consommation des stocks de produits finis ;
- Frais de transport et frais accessoires liés à ces achats.

## Note 17 - Charges externes

Autres charges externes en K€	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Charges externes variables	-6 461	-13 163	-6 296
Charges de personnel externes et frais de recrutement	-2 307	-4 256	-1 920
Frais de voyages et déplacement	-2 259	-2 951	-1 183
Marketing	-3 427	-2 089	-1 008
Honoraires	-2 269	-3 670	-1 773
Frais informatiques telecoms	-2 419	-4 092	-1 932
Autres charges externes	218	-1 881	-384
<b>TOTAL</b>	<b>-18 925</b>	<b>-32 102</b>	<b>-14 496</b>

## Note 18 - Charges de personnel

Charges de personnel en K€	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Charges de personnel	-20 043	-32 855	-16 353
Actions gratuites (IFRS2)	-3 452	-3 455	-836
Engagement retraite	-30	-40	-15
<b>TOTAL</b>	<b>-23 525</b>	<b>-36 350</b>	<b>-17 204</b>

## Note 19 - Dotations et reprises aux provisions

Mouvements nets des provisions en K€	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Provisions pour garantie	-752	-234	-162
Autres provisions pour risques		-293	-205
Provisions sur stocks	1 318	-4 302	-388
Provisions sur créances clients	-626	-85	-261
<b>Total mouvements nets des provisions</b>	<b>-59</b>	<b>-4 914</b>	<b>-1 017</b>
Dotations aux provisions	-6 445	-9 480	-3 452
Reprises aux provisions	6 386	4 566	2 435
<b>TOTAL</b>	<b>-59</b>	<b>-4 914</b>	<b>-1 017</b>

## Note 20 - Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation sont non-significatifs sur la période.

## Note 21 - Autres produits et charges financiers

Résultat financier en K€	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Instruments financiers	115		62
Gains de change	41 190	19 105	9 617
Autres produits financiers	202	531	261
Reprise provision pour risques			-384
<b>Autres produits financiers</b>	<b>41 508</b>	<b>19 637</b>	<b>9 555</b>
Instruments financiers		-426	
Charges d'intérêts bancaires	-1 151	-2 115	-1 016
Charges d'intérêts sur dettes locatives	-132	-262	-155
Pertes de change	-40 896	-17 259	-9 307
Autres charges financières	-402	-685	-406
Provisions pour risques		-4	448
<b>Autres charges financières</b>	<b>-42 581</b>	<b>-20 751</b>	<b>-10 435</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-1 073</b>	<b>-1 114</b>	<b>-880</b>

## Note 22 - Impôts sur le résultat et impôts différés

En K€	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Charge ou produit d'impôt	-2 419	-1 991	-503

La charge d'impôt a été prise en compte au titre de la période sur la base de la meilleure estimation du taux annuel moyen attendu.

Montants des impôts différés en K€	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
<b>Total des impôts différés actifs</b>	<b>16 621</b>	<b>17 388</b>	<b>17 425</b>
<b>Total des impôts différés passifs</b>	<b>7 485</b>	<b>6 680</b>	<b>6 218</b>

Le montant des impôts différés actifs sur reports déficitaires représente 15 255 K€ et concerne principalement l'entité française.

## Note 23 - Résultat Net - Résultat par action

*Le résultat net de l'exercice s'élève à 5 039 K€*

Effet de la dilution potentielle sur le capital :

Résultat par action	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Résultat par du Groupe en K€	5 039	2 834	1 320
Nombre moyen pondéré d'actions	15 761 008	15 802 297	15 758 516
Options de souscription d'actions			3 000
Actions gratuites			
Résultat par action			
- avant dilution	0,32	0,18	0,08
- après dilution	0,32	0,18	0,08

## 4.5 Autres informations

### Note 24 - Engagements hors bilan

#### Engagements donnés :

- lettre de confort envers la Bank Austria (banque de la société SES-imagotag GmbH) : 4 600 K€ pour toute la durée du crédit ;
- lettre de confort au profit de la société SES-imagotag GmbH, une filiale à 100 % de la société ;
- lettre de confort au profit de la société SES-imagotag Netherlands B.V., une filiale à 100 % de la Société ;
- garantie paiement loyer 182 K€ (CIC) ;
- nantissement compte bancaire rémunéré (CIC) ;
- dans le cadre des emprunts obligataires, la Société s'engage à maintenir un ratio de levier consolidé semestriel, désignant le rapport entre les dettes financières nettes et l'EBITDA inférieur à 3,5.

### Note 25 - Degré d'exposition aux risques du marché

En matière financière, la Société est essentiellement exposée aux variations des devises sur ses achats réalisés en dollars.

Exposition aux risques de marché en K\$	30/06/2022
Portefeuille de couverture à fin décembre 2021	121 000
Achetés en H1 2022 pour couvrir les flux 2022	
Achetés en H1 2022 pour couvrir les flux 2023	
Dénoués sur H1 2022	66 000
<b>Portefeuille de couverture à fin Juin 2022</b>	<b>55 000</b>

### Note 26 - Dépenses de recherches et développement

Sur la période, 9 054 K€ de dépenses de recherche et développement ont été activés au bilan au poste d'immobilisations en cours.

### Note 27 - Transactions avec les parties liées

Les parties liées identifiées par le Groupe sont :

- Les actionnaires du Groupe détenant plus de 10% du capital social ;
- Les membres du Conseil d'administration.

Au cours du premier semestre 2022, le groupe SES-imagotag a effectué les transactions suivantes avec son actionnaire majoritaire BOE Smart Retail (Hong Kong) Co. Limited ou des sociétés liées à cette société,

- 164,4 M\$ d'achats avec l'entité Chongqing BOE Smart Electronic Systems Co. Ltd relatifs à un contrat d'approvisionnement et de sous-traitance industrielle (« Master Service Agreement »)
- 30,4 M\$ de ventes de composants avec l'entité Chongqing BOE Smart Electronic System Co. Ltd.

## Note 28 - Rémunération des dirigeants et le montant global des engagements de retraite contractés à leur profit

La rémunération brute versée au Président - Directeur général pour la période écoulée s'élève à 180 K€ au titre de sa rémunération fixe du premier semestre 2022.

Un contrat au titre de la Garantie Sociale des Chefs et Dirigeants d'Entreprises (GSC) a été souscrit au cours de l'année 2012 au profit du Président - Directeur général. La cotisation annuelle au titre de l'année 2022 s'élève à 20 K€.

Ce contrat comprend le régime de base ainsi qu'un régime complémentaire, prévoyant une couverture d'indemnisation sur une période de 12 mois (ancien régime).

La rémunération du Président Directeur Général se détaille comme suit :

En €	30/06/2022	30/06/2021
Avantages à court terme	180 000	160 000
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat	0	0
Païement fondé sur des actions	0	0

## Note 29 - Risques de crédit, de liquidité et de trésorerie

La Société ne détient pas de placements à risques.

## 4.6 Périmètre de consolidation

Raison sociale	Siège	Méthode de consolidation	% de contrôle 30/06/2022	% d'intérêt 30/06/2022	% d'intérêt 31/12/2021
SES-imagotag S.A.	Nanterre (France)	(mère)	(mère)	(mère)	(mère)
SES-imagotag Pte Ltd	Singapour	IG	100	100	100
SES-imagotag Mexico srl. de cv	Mexique	IG	99	99	99
SES-imagotag Italia Srl.	Italie	IG	100	100	100
SES-imagotag Gmbh	Autriche	IG	100	100	100
Solutions Digitales SES- imagotag Ltée	Canada	IG	100	100	100
Market Hub Technologies Ltd	Irlande	IG	100	100	60
SES-imagotag INC.	Etats-Unis	IG	100	100	100
SES-imagotag Netherlands BV	Pays Bas	IG	100	100	100
SES-imagotag Denmark Aps.	Danemark	IG	100	100	100
SES-imagotag Iberia S.L	Espagne	IG	100	100	100
Captana GmbH	Allemagne	IG	100	100	100
Pervasive Displays Inc	Taiwan	IG	100	100	100
BOE Digital Technology CO Ltd.	Chine	IG	51	51	51
SES-imagotag Pdi Digital	Autriche	IG	70	70	70
SES-imagotag Australia Pty Ltd	Australie	IG	100	100	100
<b>Société non consolidée car l'activité n'est pas significative sur la période</b>					
SES-imagotag Japan K.K.	Japon		100	100	100
SES-imagotag RDC d.o.o.	Croatie		100	100	N/A

# Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

# Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 juin 2022

Aux actionnaires de la société SES-Imagotag S.A.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société SES-Imagotag S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris La Défense, le 30 septembre 2022

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Grégoire MENO

Julien RAZUNGLES



# Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

**Thierry Gadou**  
*Président - Directeur général*



# ses imagotag

---

55 Place Nelson Mandela

CS 60106

92024 Nanterre Cedex, France

Tél. : +33 1 34 34 61 61

Fax : +33 1 55 69 78 00

[www.ses-imagotag.com](http://www.ses-imagotag.com)